

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 1

28^e année · vendredi 24 janvier 2025

le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch · redaction@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA



DEUX DÉCENNIES DE COMBATS!

OLIVIER VOGELSONG & THIERRY PORCHET

Unia célèbre cette année son vingtième anniversaire. L'occasion d'ouvrir l'album des souvenirs, avec des images de luttes, mais aussi d'évoquer les défis qui attendent le plus grand syndicat de Suisse. La parole à sa présidente, des membres fondateurs et des militants. **PAGES 3, 4, 5, 12 et 13**

POINT DE MIRE

La solidarité pour ciment

Sonya Mermoud

Vingt ans. Et une mission qui n'a pas pris une ride. Une tâche qui demeure plus que jamais essentielle dans une Suisse où les inégalités se creusent. Où les salaires réels ont baissé. Où les attaques patronales et de la majorité bourgeoise menacent les conditions de travail. Où l'individualisme et la numérisation de l'économie freinent l'élan collectif. Unia souffle cette année ses 20 bougies. Un anniversaire qui offre l'occasion d'ouvrir l'album des souvenirs tout en évoquant les enjeux futurs. Au cours de ces deux décennies, le syndicat a su tracer sa route, fort de ses quelque 175 000 membres – dont 62% issus de la migration et près de 30% de femmes – et de ses plus de 1300 employés. Il est partie prenante d'importantes conventions collectives de travail de force obligatoire. Avec, pour résultat, quelque 1,2 million de personnes qui en bénéficient aujourd'hui. Trois fois plus qu'avant la créa-

tion d'Unia! Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, les maçons, les intérimaires, le personnel horloger ou celui de l'industrie des machines ont vu, grâce à ces accords, leur situation s'améliorer. Mais rien n'est toutefois jamais gravé dans le marbre. Et l'engagement se poursuit sans relâche.

Au cœur des luttes menées, de justes rémunérations, de bonnes conditions sociales ou encore la protection de la santé et de la sécurité ont rythmé le quotidien d'Unia. Et aiguillé sa combativité sans jamais l'entamer. Aux côtés d'homologues et de partis proches de sa sensibilité, le plus grand syndicat de Suisse a également largement mouillé sa chemise sur le terrain politique. Initiatives en faveur de salaires minimums, référendums pour faire barrage à l'extension d'horaires d'ouverture de magasins ou récemment la bataille dans les urnes pour une 13^e rente AVS et contre la réforme de la LPP, etc.: Unia s'est impliqué dans des causes plurielles, animé par le seul souci de bâtir un monde plus équitable. Avec des succès, comme sur les deux dernières votations mentionnées. Mais aussi des échecs, dont celui, cuisant, sur l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes acceptée sur le fil du rasoir, en 2022. Mais bien sûr, rien n'aurait pu être obtenu sans l'implication de membres. Aucune avancée salariale ou sociale n'aurait pu voir le jour sans la construction de rapports de force et la détermination et le courage de travailleuses et de travailleurs œuvrant à ses côtés. Participant à des grèves, des manifestations, des pétitions et actions diverses. Les défis à relever restent multiples. A court

terme, il s'agira, dans le cadre du renouvellement de la Convention nationale du secteur de la construction, de se battre pour de nouvelles améliorations et contre toute forme de dégradation des acquis. Les salaires devront non seulement compenser l'inflation mais connaître de véritables hausses. Même combat dans l'hôtellerie-restauration. Ces deux branches se portent à merveille grâce à leurs forces vives. Il est temps qu'elles en profitent. Il faudra également s'opposer à l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à dix millions» qui promeut fermeture des frontières et exclusion. Et, dans le cadre des relations bilatérales avec l'UE sur la libre-circulation des personnes, opposer une fin de non-recevoir à tout allègement du filet de sécurité contre les risques de dumping salarial. A plus long terme, la lutte portera toujours sur le terrain des inégalités avec des milliardaires qui ont encore vu dans nos frontières leur fortune croître. Selon le dernier rapport d'Oxfam, depuis 2019, leur capital a augmenté de plus de 35 millions de francs... par jour!

Du pain sur la planche en perspective. Mais Unia a su s'imposer comme un acteur influent. Tant dans les sphères professionnelles que sur le front politique. Avec l'aide de sa base, il continuera à se mobiliser sans relâche dans la défense des salariées et des salariés et de leurs droits. Comme dans la construction d'une société plus juste. Avec, pour ciment, une solidarité essentielle. ■

PROFIL



Sophie Guignard appelle à repenser la migration.

PAGE 2

2^e PILIER

Combler ses lacunes de cotisations.

PAGE 7

INITIATIVE

Récolte de signatures en un temps record pour des multinationales responsables.

PAGE 8

«LES FRONTIÈRES SONT DES OUTILS DE DOMINATION»

Secrétaire politique de Solidarité sans frontières, Sophie Guignard s'inquiète de la montée des fascismes et appelle à repenser la migration.

Sonya Mermoud

D'aucuns la trouveront radicale. Un qualificatif qui ne heurte pas Sophie Guignard. La combative secrétaire politique de Solidarité sans frontières (Sosf) défend avec force la nécessité d'une position d'ouverture. Et estime impératif de repenser la migration. «On ne résoudra pas les problèmes en tentant d'empêcher les déplacements. Et il n'y a rien d'extrême à exiger les mêmes droits pour tous», affirme cette femme de 37 ans, plaidant pour la liberté de mouvement et associant les frontières à «des outils de domination». «Une construction politique d'une violence inouïe.» Même commentaire critique sur les papiers, «une sorte d'artifice permettant de montrer patte blanche, de légitimer sa présence. La notion de nation ne me parle pas», ajoute-t-elle, pensive, tout en ayant conscience du sésame que représente le passeport suisse...

QUESTION DE PARTAGE

Pour Sophie Guignard, l'accueil des migrants est aussi «une manière de partager les richesses». Un argument qu'elle justifie par le passé colonial de pays du Vieux-Continent et la part de responsabilité de l'Occident dans le déséquilibre Nord-Sud. La trentenaire insiste encore sur l'aspect historique des migrations. «Ce phénomène appartient à la culture de l'humanité. On a toujours circulé par nécessité d'adaptation à son environnement. Bloquer les routes de l'exil n'y changera rien. Cette volonté les rend seulement plus dangereuses et génère davantage de violence. Rien ne peut freiner l'espoir.» Sophie Guignard rappelle par ailleurs que l'asile relève d'une obligation légale, pas d'un acte de gentillesse. Non sans déplorer que ce droit s'apparente de plus en plus à une coquille vide, avec des lois qui n'ont cessé de se durcir.

SOMBRE PÉRIODE EN PERSPECTIVE

«En Suisse comme en Europe, la politique migratoire n'est pas appréhendée comme un thème à part entière. On a laissé la droite, et les racistes, s'emparer de cette question et l'insinuer. Une grave erreur. Les

migrants sont les boucs émissaires des conséquences néfastes du néolibéralisme», s'enflamme la représentante de Sosf, dénonçant l'hypocrisie entourant le sujet, en particulier sur le marché du travail. «Sans l'apport des immigrés, des pans entiers de l'économie ne tourneraient pas, comme le secteur de la construction ou le domaine des soins.» L'exploitation de la haine des étrangers par la droite dure, notamment à des fins électorales, ouvre la porte aux fascismes, souligne encore Sophie Guignard. «Leur montée me terrifie. La gauche ne s'est clairement pas suffisamment saisie de la thématique. Nous nous dirigeons vers une période sombre.» Pas de quoi toutefois décourager la militante. Cette réaliste positive, comme elle se définit elle-même, estime qu'il n'est pas trop tard pour continuer la lutte. Un combat qui résonnait déjà dans sa jeunesse.

L'EXPÉRIENCE DU DÉRACINEMENT

«J'ai grandi dans un milieu de gauche, bien que plus modéré. Mon père socialiste a rempli la fonction de syndic à Villeneuve. Ma mère a toujours été sensible aux injustices et a été un exemple d'empathie radicale et de solidarité pratique. Mes parents m'ont inculqué leurs valeurs», raconte cette fille unique qui, adolescente, verra son quotidien bouleversé par le déménagement de la famille hors du canton de Vaud. Première expérience, toute proportion gardée, d'un déracinement. «D'une gravité relative, bien entendu, mais à cette période de ma vie, j'ai trouvé le départ difficile», raconte celle qui changera par la suite plusieurs fois de lieu de vie, entre ses études et ses séjours à l'étranger – en Allemagne et en Espagne – et son travail. Titulaire d'un master en sciences sociales avec une spécialisation en migrations à l'Université de Neuchâtel et d'un autre de l'HEP Lausanne, Sophie Guignard a ensuite œuvré comme assistante scientifique à l'Institut de sciences politiques de l'Université de Berne. Au préalable, elle a aussi effectué des mandats en tant qu'enseignante pour des élèves du secondaire.

HORS LA LOI, VRAIMENT?

Depuis 2021, Sophie Guignard remplit la mission de secrétaire politique de

Sosf. Elle a fait auparavant ses classes comme bénévole dans cette ONG mais aussi dans différents collectifs comme Droit de Rester à Fribourg et à Lausanne. Des expériences de terrain qui, affirme-t-elle, lui ont davantage appris que son cursus universitaire. Et l'ont largement confrontée aux conséquences d'une politique d'asile toujours plus restrictive et coupée de la réalité. Elle pense notamment à l'impact du régime de l'aide d'urgence qui plonge des requérants déboutés dans la précarité sur le long terme. Une politique de dissuasion inopérante, qualifiée de «cruauté et de maltraitance». Elle s'indigne aussi des renvois in-

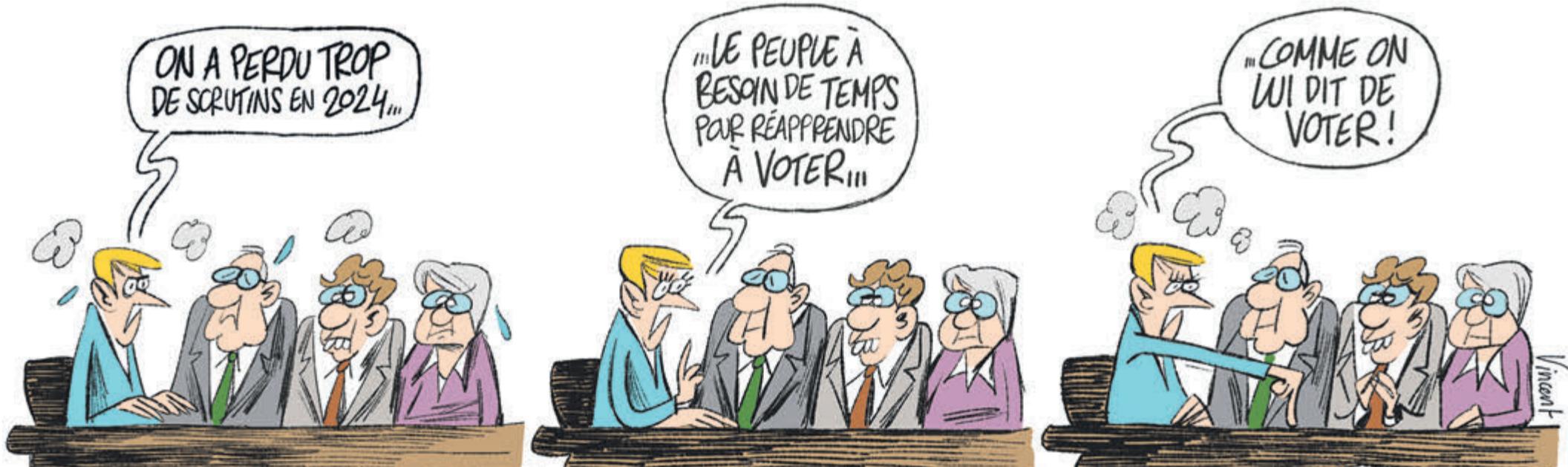
humains vers la Croatie. Dans des contextes d'expulsions inacceptables, n'écoulant que son cœur, Sophie Guignard n'a pas hésité à entrer en désobéissance civile, participant à des refuges. «Qui est alors hors la loi? Les exilés qui s'abritent dans des églises de peur d'être renvoyés dans leur pays en raison des dangers encourus ou la police qui réveille des personnes à 4 h du matin, les menotte et les expulse sans état d'âme, indifférente aux risques qui les menacent?» interroge l'activiste. Sophie Guignard partage encore son indignation sur d'autres causes. Et fusille «le silence entourant le génocide en Palestine». Rien ne l'irrite davant-

tage que l'indifférence. «Nombre de personnes sont conscientes de l'horreur des situations. Pourtant, et bien qu'étant privilégiées, elles ne se mobilisent pas.» Heureusement, la jeune femme trouve auprès de sa «communauté d'affinité» énergie et réconfort. Et confie craindre seulement perdre la joie. Une émotion certainement aussi alimentée par une devise qu'elle a adoptée, et qui dit en substance: «On y va... Envers et contre tout, le monde nous appartient.» A elle, et tout autant à celles et à ceux dont elle défend les droits avec courage et passion... ■

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

L'ANNÉE 2025 SERA PAUVRE EN VOTATIONS FÉDÉRALES



“TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS OBTENIR DES AVANCÉES”

Unia souffle cette année ses 20 bougies. Retour sur les deux décennies d'existence du syndicat et sur les enjeux actuels avec sa présidente, Vania Alleva.

Propos recueillis par
Anne-Sophie Zbinden*

QUESTIONS RÉPONSES

Vania Alleva, en trois mots, que signifie Unia pour vous?

Uniti siamo forti! (Ensemble, nous sommes forts!)

Unia a maintenant 20 ans, il est donc définitivement adulte. Vous avez vu cet «enfant» grandir. Qu'est-ce qui vous remplit de fierté quand vous regardez en arrière?

Je suis fière du grand nombre de personnes que regroupe Unia, car ensemble nous pouvons accomplir beaucoup de choses. Nous bénéficiions de toutes les idées, expériences et espoirs que les travailleurs et travailleuses, ainsi que le personnel du syndicat, apportent dans la lutte pour une Suisse et un monde meilleurs. Nous en retirons énormément d'énergie positive! C'est la base de nos succès: malgré de violents vents contraires idéologiques, nous avons renforcé les conventions collectives de travail en Suisse (CCT). Aujourd'hui, 1,2 million de travailleurs bénéficient d'une CCT de force obligatoire. C'est trois fois plus qu'avant notre création. Et même 1,9 million sont protégés par des salaires minimums CCT. Nous nous adressons à un nombre croissant de femmes et avons pris pied dans des secteurs qui étaient des déserts syndicaux. Je pense ici au commerce de détail, aux soins privés ou encore au nettoyage. Nous sommes respectés, notamment parce que nous sommes en mesure d'organiser des grèves victorieuses si nécessaire. Dans le bâtiment, mais aussi dans les entreprises industrielles et de services. Et nous sommes en mesure de construire régulièrement des majorités politiques dans un pays dominé par la bourgeoisie, comme l'a montré la victoire pour la 13^e rente AVS. Nous pouvons vraiment être fiers de tout cela!

Et quels sont les événements que vous préfériez oublier?

Le monde est parfois agaçant et pénible. Par exemple lorsqu'une majorité d'hommes décide d'augmenter l'âge de la retraite des femmes et que seules 30 000 voix environ sont décisives à cet effet (votation AVS 21 de septembre 2022, *ndlr*). Mais nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'oublier de telles défaites, car nous devons en tirer les leçons et surtout continuer. Oublier est un luxe que je ne peux pas me permettre.

Vous étiez présente lorsqu'Unia a été porté sur les fonts baptismaux. Quels sont les obstacles et les doutes qui ont dû être levés pour cette union?

Ce n'est pas seulement vrai pour les travailleurs individuels, mais aussi pour les syndicats: l'union fait la force. Il y a vingt ans, les syndicats qui nous ont précédés ont reconnu que nous ne parviendrions à développer le mouvement syndical dans les branches des services en pleine croissance que s'ils s'unissaient au lieu de s'isoler les uns des autres. Les syndicats SIB, FTMH, FCTA étaient très opposés, et en partie en concurrence. Leurs différences avaient des fondements politiques et idéologiques. Malgré cela, ils ont décidé de se regrouper. Cela n'a été possible que parce que le grand SIB et la grande FTMH avaient tous deux une base solide qui croyait qu'ensemble, on pouvait obtenir plus.

L'objectif était de former, après les années 1990 marquées par la crise, une

organisation puissante, un «syndicat pour les temps difficiles», qui devait être capable de faire grève, de lancer des référendums et de prendre des initiatives. Le fait que nous démontrions sans cesse ces capacités, notamment en collaboration avec l'Union syndicale suisse, nous pose comme un acteur influent dans le paysage économique et politique suisse.

Comment le logo a-t-il été créé? Et ce «1» est-il vraiment un «1»?
Même après toutes ces années, je trouve notre nom et notre logo super. Mais cela a fait l'objet d'une énorme discussion à l'époque. Le nom de notre syndicat provient de la «petite Unia», qui était un premier projet de construction commun du SIB et de la FTMH et qui a commencé à organiser les syndicats dans les branches des services. Le fait que ce nom ait été repris pour le grand Unia symbolise l'espérance que nous voulons et pouvons être actifs et performants dans ces branches. Le nom reflétait bien le sens et l'esprit de cette fusion. Le «1» dans le logo comme «1» est un jeu autour de l'idée de «l'unité», «Unia l'unique».

En 2012, vous êtes devenue coprésidente et, en 2015, vous avez été la première femme à devenir présidente. En matière d'égalité, les syndicats n'ont longtemps pas été très progressistes. Est-ce que cela a eu et a encore des répercussions sur votre travail?

Grâce au développement syndical dans les branches des services, Unia s'est féminisé. Le fait que j'ai pu devenir présidente est aussi l'expression de ce changement. Unia était mûr pour avoir une femme à sa tête. Je dirais même que l'organisation en était fière. Pas seulement les femmes, mais aussi les hommes. En externe, j'étais déjà confrontée à des modèles de comportement masculins dans les situations de négociation avec les employeurs et j'étais plutôt sous-estimée. Il s'agissait de ne pas se laisser piéger. Les employeurs ont dû rapidement remarquer que, même si j'étais aimable, j'étais déterminée et ne me battais pas moins durablement pour les intérêts des travailleurs et des travailleuses.

«Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts et plus nous pourrons faire valoir les intérêts des travailleurs»

Unia est aujourd'hui le plus grand syndicat interprofessionnel du pays. A-t-il l'intention de s'agrandir encore et de se lancer dans de nouveaux domaines professionnels?

Bien sûr, nous voulons nous agrandir en tant qu'Unia. Nous ne voulons pas seulement gérer les acquis. Nous voulons que tous les travailleurs d'une branche adhèrent au syndicat. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts et plus nous pourrons faire valoir les intérêts des travailleurs. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une question de nombre de membres. Il s'agit plutôt de construire un rapport de force. Nous devons aussi agir de manière ciblée et focalisée. Nous devons notamment progresser dans le

secteur des services. En particulier dans les soins, un domaine en pleine croissance et de plus en plus important sur le plan sociopolitique.

Quelles sont les relations avec les organisations chrétiennes comme Syna? Il y a toujours eu des conflits dans ce domaine par le passé.

Nous travaillons actuellement en excellente collaboration et c'est très bien ainsi. Nous savons que nous avons tout à perdre si nous ne parvenons pas à formuler des positions communes. Cela vaut pour les négociations de CCT et les campagnes, mais aussi pour les questions politiques. Il est par exemple décisif que nous défendions ensemble et de manière unie la protection des salaires dans les débats actuels sur les Bilatérales III.

«L'inégalité sociale met la démocratie en danger»

A quelques exceptions près, les syndicats perdent partout des membres, alors que les conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles. Comment expliquer ce phénomène? Et comment cette tendance peut-elle être inversée?

Nous vivons dans une société marquée par l'individualisation et la numérisation. Mais pour s'engager dans un syndicat, il faut être convaincu que les travailleurs ne peuvent obtenir des améliorations qu'en ensemble. Or, cette conviction est loin d'être acquise. Et je ne sais pas si cette tendance sociale peut être inversée. Ici et là, des contre-mouvements voient le jour. Pour nous, il est essentiel de rendre la solidarité collective toujours plus tangible, même à petite échelle. C'est décisif. C'est notre force.

Quels sont les autres défis?

Ce sont les grandes questions sociales qui préoccupent les gens: en Suisse, les salaires ont baissé ces dernières années en termes réels, c'est-à-dire par rapport à l'inflation. En revanche, les hauts salaires et les revenus du capital continuent d'augmenter. Ce n'est pas seulement mauvais pour les travailleurs, mais aussi pour l'économie. Et c'est mauvais pour la cohésion sociale. L'inégalité sociale met la démocratie en danger. On le voit aussi quand on regarde au-delà des frontières. Il est dangereux que les élites de l'argent - des gens comme les Blocher ou les Musk - puissent acheter leur pouvoir politique et, comme dans le cas de Musk, se mobiliser dans le monde entier pour un renversement vers l'extrême droite. C'est là que nous devons prendre des mesures décisives.

Revenons à la Suisse. Y a-t-il des différences entre la Suisse alémanique et la Suisse latine?

Il y a bien sûr des différences sociales et économiques dans le pays. Mais en principe, la même question de l'équilibre social, de la justice sociale se pose partout. Il existe des différences réelles, notamment dans les cantons frontaliers. En Suisse latine, il y a une tradition syndicale plus forte et une capacité de mobilisation plus forte,



GRETAN BALLY
«Les employeurs ont dû rapidement remarquer que, même si j'étais aimable, j'étais déterminée et ne me battais pas moins durement pour les intérêts des travailleurs», note Vania Alleva, première femme à devenir présidente d'Unia en 2015.

ce qui est aussi très important pour les campagnes nationales. Nous en sommes fiers.

Où se situera Unia dans vingt ans?

C'est un syndicat en pleine croissance, puissant et combatif pour tous les travailleurs de l'économie privée. Nous avons progressé sur le plan syndical dans le secteur des services en plein essor et avons fait valoir les intérêts des travailleurs.

Et en regardant un peu moins loin dans l'avenir: qu'est-ce qui nous attend en 2025?

Nous devons défendre les conventions collectives de travail contre les violentes attaques des employeurs. Cette année, en particulier la Convention nationale du secteur principal de la construction. Ici, nous sommes confrontés à un durcissement idéologique de la part de la direction de la Société suisse des entrepreneurs.

Mais nous nous mobilisons aussi dans d'autres branches pour obtenir des progrès en matière de conditions de travail et de salaires, comme dans le cas de la plus grande CCT de branche, la Convention collective nationale de travail de l'hôtellerie-restauration.

Au niveau politique, nous devons mettre à terre l'initiative démagogique de l'UDC sur la «Suisse à 10 millions», qui veut abolir la libre-circulation des personnes et la protection des salaires. Il n'en est pas question, cela s'oppose frontalement aux travailleurs de ce pays! La protection des salaires ne doit en aucun cas être sacrifiée dans le cadre des accords bilatéraux avec l'UE. Nous nous

battons pour que le principe «à travail égal, salaire égal au même endroit» soit effectivement appliqué.

Nous devons également surmonter le blocage autour d'une meilleure protection contre le licenciement. Soit nous y parvenons maintenant dans le cadre du débat sur les nouveaux accords bilatéraux, soit avec l'initiative déjà adoptée.

Nous nous préparons également à des combats défensifs importants. En raison de nos victoires sur l'AVS13 et la réforme de la LPP, le vent contre est beaucoup plus fort et les attaques sont massives. Nous en faisons également l'expérience dans le cadre du débat sur l'UE, dans lequel les représentants idéologiques des employeurs veulent nous museler au maximum. Ou encore dans les interventions parlementaires qui visent à vider la Loi sur le travail de sa substance ou à réduire les salaires minimums légaux.

Le fait que nous défendions systématiquement les intérêts des travailleurs et des travailleuses est manifestement une épine dans le pied de certains. Cela montre que nous sommes sur la bonne voie. ■

* Cette interview a été traduite de l'allemand. Version originale dans le journal «Work» d'Unia.

Notre vidéo:
evenement.ch/videos



LA CRÉATION D'UNIA RACONTÉE PAR CELLES ET CEUX QUI Y ONT PARTICIPÉ

Trois membres fondateurs et quatre militants de base reviennent sur la fusion des quatre syndicats ayant donné naissance à la plus grande organisation de travailleurs et de travailleuses de Suisse. Un processus qui a suscité quelques réticences au début mais dont le succès est salué par tous.

“LE SYNDICALISME EST UNE LONGUE HISTOIRE DE FUSIONS”



JACQUES ROBERT, ANCIEN VICE-PRÉSIDENT NATIONAL DU SYNDICAT SIB.

En 1996, quand a germé l'idée de fusionner plusieurs syndicats (SIB, FTMH, FCTA, petite Unia) pour créer une grande organisation interprofessionnelle - le futur Unia - Jacques Robert avait déjà une certaine expérience en la matière. Le Genevois était alors le vice-président national du SIB (Syndicat industrie et bâtiment), lui-même né en 1992 d'une fusion (entre la FCTA et la FOB). «Il faut savoir que, depuis les origines du syndicalisme en Suisse, dans les années 1830, c'est une longue histoire de fusions et d'unions pour être plus forts», rappelle le syndicaliste. La fondation d'Unia, qui a tout de même pris huit ans à se concrétiser, visait bien sûr cet objectif d'efficacité.

Mais elle est également liée à la transformation majeure de l'économie suisse. «Au milieu du XIX^e siècle, souligne Jacques Robert, la moitié des salariés étaient employés dans l'industrie, mais dans les années 1990, 65% d'entre eux travaillaient dans le secteur tertiaire. Ainsi le SIB et la FTMH, deux des principales composantes de la nouvelle Unia, étaient essentiellement actifs dans le secteur secondaire, devenu minoritaire.» Il fallait donc une organisation de travailleurs et de travailleuses axée davantage sur le secteur tertiaire, ou le taux de syndicalisation était bas à l'époque. «Il s'agissait par ailleurs de faire front face à l'offensive néo-libérale et à la dégradation voulue et en marche des conditions de travail, par un renforcement des rapports de force et de la capacité de lutte.»

Pour Jacques Robert, il est évident qu'aujourd'hui, Unia est plus fort que ne l'étaient séparément les différents syndicats qui l'ont composé. Plus professionnel aussi, avec une meilleure qualité de services aux membres. «Actuellement, les défis ne manquent pas, estime-t-il cependant. Les riches sont de plus en plus riches et la droite ultralibérale a abandonné toute idée de contrat social. La redistribution des richesses par l'impôt est remise en cause, la démocratie est attaquée de toutes parts. Dans ce contexte, les syndicats sont en première ligne pour défendre la justice sociale.» ■ AG

“IL FALLAIT NOUS RENFORCER DANS LE SECTEUR TERTIAIRE”



CATHERINE LAUBSCHER, ANCIENNE SECRÉTAIRE CENTRALE DE LA «PETITE UNIA».

Si en vingt ans d'existence, Unia est devenu un acteur social qui compte en Suisse, la fusion des quatre syndicats qui en sont à l'origine ne s'est pas faite en deux coups de cuillère à pot. «D'abord, il y a eu la création par le SIB et la FTMH d'Unia, le syndicat du tertiaire, dit aujourd'hui la «petite Unia», se souvient Catherine Laubscher, qui en était la secrétaire centrale. C'était un peu un ballon d'essai, ou un enfant né hors mariage, en vue de renforcer la construction syndicale dans le secteur des services privés, avant la grande fusion de 2005. Il y avait des réticences à celle-ci, notamment au SIB et à la FTMH, qui avaient des cultures syndicales assez différentes.» Mais une fois la fusion réalisée, la sauce a étonnement très vite pris, selon elle.

«A un moment, il est apparu nécessaire de créer un syndicat plus fort dans le secteur tertiaire, où de plus en plus de personnes étaient actives, mais où il était difficile de recruter des membres. Un secteur qui était - et est toujours - un laboratoire des nouvelles formes de travail, d'exploitation et de précarité, déplore-t-elle. C'était aussi un secteur compliqué à organiser, recouvrant un grand nombre de branches, ce qui exige une coordination de toutes les forces syndicales. Et les secteurs traditionnellement forts et au bénéfice de bonnes conventions collectives ont fini par comprendre qu'ils risquaient de voir s'effilocher tous leurs acquis si le désert syndical qu'était le tertiaire perdurait, car les patrons risquaient d'en prendre prétexte pour niveler par le bas les conditions de travail.»

Le fait que les gens n'avaient plus forcément un parcours professionnel rectiligne, et changeaient de plus en plus souvent de métier et de secteur d'activités au cours de leur vie, a aussi joué un rôle. «Cela a mis en évidence le besoin d'un grand syndicat interprofessionnel, permettant une continuité dans l'appartenance syndicale.» Catherine Laubscher se félicite qu'Unia soit devenu une force incontournable en Suisse. «C'est un avantage indéniable à l'heure où la politique et l'économie ont besoin de contre-pouvoirs plus forts que jamais.» ■ AG

Antoine Grosjean

“NOUS DEVONS NOUS RAPPROCHER DES SYNDICATS EUROPÉENS”



JEAN-CLAUDE RENNWALD, ANCIEN MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA FTMH ET VICE-PRÉSIDENT DE L'USS.

Pour cet infatigable syndicaliste, le rapprochement des organisations de défense des travailleurs et des travailleuses est tout ce qu'il y a de plus naturel. Jean-Claude Rennwald était membre du comité directeur de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) lorsque celle-ci a fusionné avec le SIB, la FCTA et la petite Unia, en 2005. Mais il avait déjà apporté sa pierre à l'édifice quelques années plus tôt, en 1998, en œuvrant à la fusion de *La Lutte syndicale* (le journal de la FTMH) avec *Le Nouveau Syndical* (celui du SIB), donnant naissance à *L'Événement syndical*. «L'histoire syndicale, c'est en partie une histoire de fusions, note le Jurassien. Au tournant des XIX^e et XX^e siècle, par exemple, il n'existait pas moins de six syndicats dans l'horlogerie en Suisse.»

«A un moment, il est apparu nécessaire de créer un syndicat plus fort dans le secteur tertiaire, où de plus en plus de personnes étaient actives, mais où il était difficile de recruter des membres. Un secteur qui était - et est toujours - un laboratoire des nouvelles formes de travail, d'exploitation et de précarité, déplore-t-elle. C'était aussi un secteur compliqué à organiser, recouvrant un grand nombre de branches, ce qui exige une coordination de toutes les forces syndicales. Et les secteurs traditionnellement forts et au bénéfice de bonnes conventions collectives ont fini par comprendre qu'ils risquaient de voir s'effilocher tous leurs acquis si le désert syndical qu'était le tertiaire perdurait, car les patrons risquaient d'en prendre prétexte pour niveler par le bas les conditions de travail.»

Nous nous sommes toujours battus. Ces luttes étaient très souvent difficiles, mais quand on se bat, on obtient quelque chose. Si on ne bouge pas, on n'a rien.» ■ JB

“LE CONGRÈS DE FUSION DE BÂLE A ÉTÉ UNE BELLE FÊTE”



GIANNA MARLY, ANCIENNE PRÉSIDENTE DU COMITÉ VAUDOIS DES MÉTALLOS ET MEMBRE DE LA COMMISSION DE NEGOCIATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL (CCT) DES MACHINES.

«Mon père était syndicaliste et j'ai toujours suivi sa trace, confie Gianna Marly, aujourd'hui retraitée, qui a commencé à travailler à 16 ans, d'abord dans le textile, puis dans la métrologie. Même quand j'ai siégé durant deux législatures au Conseil communal de Lausanne, c'était pour défendre les travailleurs et non autre chose. Je disais: Je représente d'abord Unia et après le Parti socialiste...»

J'ai participé aux préparatifs en vue du lancement du nouveau syndicat. De nous unir aux maçons était, pour nous autres de la métallurgie, très important. Nous ne sommes pas bien défendus, alors l'existence d'Unia est absolument nécessaire, je pense que c'est le seul syndicat capable de défendre les travailleurs.

Le Congrès de fusion de Bâle était une belle fête. J'ai conservé un drapeau signé par de nombreux collègues et syndicalistes, j'y tiens beaucoup et je le porte parfois quand je vais à une manifestation.

Unia devrait se montrer plus visible. Mais il faut dire que beaucoup de gens ne se syndiquent plus. C'est un peu dommage, car l'union fait la force. D'après ce que je vois, la relève n'est pas aussi virulente que nous pouvions l'être à l'époque. Quand nous allions négocier la CCT, nous arrivions toujours à obtenir des augmentations salariales. Lorsqu'on a voulu nous supprimer notre 13^e salaire, nous sommes allés à Berne manifester. Dans mon entreprise, j'avais fait en sorte que chaque collègue puisse s'exprimer. On se retrouvait au vestiaire pour discuter des problèmes de travail, des horaires ou des timbrages, avant que la commission du personnel ne rencontre la direction. Nous nous battons aussi pour garder des places de travail. Je regrette qu'aujourd'hui nous perdions Vetropack et de nombreux emplois.

Nous nous sommes toujours battus. Ces luttes étaient très souvent difficiles, mais quand on se bat, on obtient quelque chose. Si on ne bouge pas, on n'a rien.» ■ JB

“NOUS AVONS CONNU DES RÉUNIONS TENDUES”



ERIC RUFU ANCien PRÉSIDENT D'UNIA TRANSJURANE DE 2008 À 2016.

«Dans la région Transjurane, le rapprochement entre la FTMH et le SIB n'était pas évident. Ce n'était pas la même culture. Le SIB était dans une dynamique plus dure, tandis que les activités de la FTMH étaient plus éveillées, se souvient Eric Rufi, prototypiste chez un fabricant de boîtes de montre aujourd'hui retraité. A la FTMH, à laquelle j'appartenais, nous avions certes des discussions animées lors des renouvellements de conventions collectives de travail, mais nous ne menions pas d'autres actions dans les entreprises. Je me sensais pour ma part plus proche du SIB, qui correspondait davantage à mon engagement syndical. Au problème de cette culture différente se sont ajoutées des questions bassement matérielles. Les sections avaient des biens et il a fallu tout mettre dans un pot commun. Les deux, trois années avant le congrès de fondation, nous avons connu des réunions tendues. Ensuite, les deux premières années d'Unia furent peut-être un peu compliquées, mais Jean-Marc Rouvinez fut un excellent président, sa voix portait, il a eu le grand mérite de réunir les deux bords et de faire la part des choses. Se rassembler était la meilleure initiative, surtout pour une petite région comme la Transjurane.

On a parlé de fusion avec Bienne, mais Unia Transjurane a ses spécificités, elle doit garder son caractère et son authenticité et continuer à exister. Je pense que le syndicat a bien évolué dans son organisation, mais ce qui m'inquiète, c'est de voir la nouvelle génération vivre sur les acquis. Les jeunes n'ont pas participé à la longue lutte du syndicat qui nous a permis d'obtenir des améliorations progressives. Ils ont du mal à s'impliquer, à adhérer. Je ne veux pas jouer les vieux cons, mais je trouve qu'ils sont plus individualistes que nous ne l'étions.» ■ JB

Jérôme Béguin

“CELA RESTE UN DÉFI DE RENOUVELER LES EFFECTIFS”



JEAN TSCHOPP, ANCien COPRÉSIDENT SUISSE DE LA JEUNESSE UNIA.

«La force d'Unia aura été de rassembler des travailleurs de différents secteurs d'activité faisant face aux mêmes difficultés afin de défendre leurs salaires et leurs conditions de travail. Parmi les militants de la Jeunesse Unia, nous avions des apprentis et des étudiants, souligne Jean Tschopp, qui était âgé de 22 ans lors de la fusion. Ceux-ci n'ont, en général, que peu de possibilités de se rencontrer. C'était notre volonté et notre force que de nous rassembler, chacun enrichissant le groupe de son expérience.»

Aujourd'hui secrétariat général de Cap-Contact, association romande de défense des droits des personnes en situation de handicap, et conseiller national vaudois, il rappelle qu'à l'époque, le chômage touchait 10% des jeunes de notre pays. «Il était alors difficile de trouver une activité professionnelle ou une place d'apprentissage. Il y avait aussi une forte pression sur les conditions de travail. En France, le Premier ministre Dominique de Villepin tentait d'imposer son contrat première embauche, qui aurait autorisé les employeurs à licencier des salariés de moins de 26 ans sans motif, provoquant une forte mobilisation de la jeunesse. En Suisse, nous devions, de notre côté, nous opposer à l'abaissement à 18 ans du travail de nuit et du dimanche. Nous mettions l'accent sur la nécessité de proposer des formations de qualité et une offre suffisante des places d'apprentissage. Nous avons aussi sorti une brochure avec toute une série de conseils pratiques pour les jeunes confrontés à des actes racistes. C'est une demande du terrain, car il y avait beaucoup de discrimination. Malheureusement, ce n'est pas allé en s'arrangeant vu le climat très décomposé et outancier imposé aujourd'hui par l'extrême droite. De plus, cela reste un défi de renouveler les effectifs et de trouver des personnes qui s'engagent, notamment des jeunes. Dans la plupart des conventions collectives de travail, les apprentis sont exclus du champ d'application, ce qui peut constituer un frein à leur intégration dans le syndicat.

Dans le cadre du rapprochement avec l'Union européenne et face à cette concurrence très rude que nous connaissons, un autre grand défi est, selon moi, de maintenir les protections salariales et antidumping et d'en obtenir de nouvelles. Il s'agit de défendre tous les salariés, qu'ils travaillent en Suisse ou soient détachés dans notre pays pour une mission. C'est au Parlement maintenant de faire son travail pour protéger nos salariés, c'est indispensable si on veut que ces nouveaux accords bilatéraux aient une chance.» ■ JB

“C'EST UN COMBAT QUI NE FINIRA SANS DOUTE JAMAIS”



HENRI VUILLOMENET, ANCien PRÉSIDENT RÉGIONAL DE LA FTMH ET COPRÉSIDENT D'UNIA NEUCHÂTEL APRÈS LA FUSION.

«Dans la région, le débat n'a pas été évident au sein de la FTMH. Il y avait des réticences du côté de certains horlogers qui considéraient n'avoir rien à faire avec des ouvriers du bâtiment, raconte Henri Vuillomenet, qui a travaillé dans l'industrie avant de prendre sa retraite. Mais une majorité s'est toutefois nettement dessinée pour la fusion et la dynamique a vite été très positive. Nous n'avons pas connu de trop gros conflits internes, un consensus a été trouvé sur l'organisation du syndicat. Evidemment, nous avons rencontré des difficultés, mais c'est propre au mouvement. Je dirais que globalement Unia ne s'en est pas trop mal sorti et qu'il n'y a aucun doute que la fusion a été positive pour tous les secteurs. Je me souviens qu'au Congrès de fondation de Bâle, j'étais intervenu pour soutenir la libre circulation des personnes, qui me semblait la meilleure solution pour défendre les travailleurs migrants. C'est un débat dont nous ne sommes pas près de sortir, c'est toujours autour du contrôle des salaires que ça coince du point de vue syndical. Les difficultés restent les mêmes, le problème à toujours été d'ancrer le syndicat dans les entreprises, c'était l'un des objectifs de la fusion. Et la question de la protection des représentants du personnel se pose encore. Il s'agit donc de notre capacité de mener des luttes pour peser sur l'évolution de toute la société. C'est un combat qui ne finira sans doute jamais. Il faut essayer de faire au mieux dans ce sens.» ■ JB





UNIA

Initiative pour des multinationales responsables

La Suisse est bientôt le dernier pays d'Europe à ne pas avoir de loi pour la responsabilité des multinationales. Aide-nous à récolter 100 000 signatures en 30 jours.

Remplis le formulaire, tu recevras ensuite la feuille de signature gratuitement par la Poste.

Signe l'initiative maintenant!



Retrocession des contributions de solidarité dans l'industrie des machines

Pour l'année passée également, tous les membres d'Unia qui ont travaillé pour une entreprise assujettie à la CCT MEM recevront de leur employeur une «attestation de contributions de solidarité».

En règle générale, cette attestation est jointe par les entreprises au décompte de salaire de janvier ou de février. Si ce n'est pas le cas, l'attestation peut être retirée auprès du bureau du personnel.

Ce document est un titre confirmant que la contribution de solidarité de Fr. 60.- a été prélevée sur le salaire pour l'année passée. Pour les membres du syndicat Unia dont le sectariat a duré toute l'année et qui ont travaillé dans des entreprises assujetties à la CCT MEM, la rétrocession se situe, en fonction du montant de leur cotisation de membre,

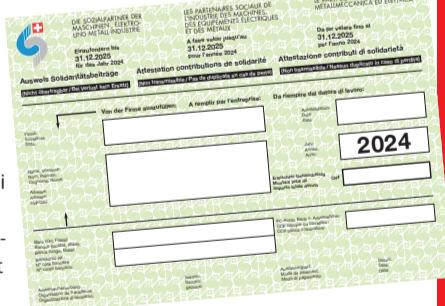
entre 200 et 320 francs

(si les cotisations de membre sont supérieures à 370 francs).

■ En cas de perte de l'attestation personnelle, la rétrocession est également perdue!

■ Merci de faire valoir votre attestation d'ici au 31.12.2025 au plus tard!

Tous les membres du syndicat Unia ont la possibilité de remettre ce titre personnellement ou par poste au secrétariat Unia concerné (prière d'indiquer le compte de chèques postaux ou le compte bancaire). En cas de problèmes ou de questions, les collègues sont priés de s'annoncer auprès de leur secrétariat Unia de la région/section ou auprès du secrétariat central du syndicat Unia à Berne.



Chaque enfant dans le monde a le droit de manger à sa faim.

Tout simplement, avec votre don.

tdh.ch/toutsimplement

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



DEUX MOIS D'ESSAI GRATUITS?

- Je souhaite recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 2 mois.
 Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
 Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à *L'Événement syndical* · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne ou à administration@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60

WWW.EVENEMENT.CH

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

[FACEBOOK.COM/EVENEMENT.CH](https://facebook.com/evenement.ch)

[INSTAGRAM.COM/EVENEMENT.CH](https://instagram.com/evenement.ch)

[YOUTUBE.COM/@LEVENEMENTSYNDICAL](https://youtube.com/@levenementsyndical)

[CH.LINKEDIN.COM/COMPANY/L-EV-NEMENT-SYNDICAL](https://ch.linkedin.com/company/l-ev-nement-syndical)

DÉCOUVREZ AUSSI NOS VIDÉOS



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
*Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch*

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia
PRÉSIDENTE *Véronique Polito*
RÉDACTRICE EN CHEF PAR INTÉRIM
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE *Barbara Buffa*
JOURNALISTES *Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin, Antoine Grosjean*
COLLABORATEURS RÉGULIERS *Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald*
PHOTOGRAPHES *Thierry Porchet, Olivier Vogelsang*
RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE *Virginie Zimmerli*

ABONNEMENTS *19 éditions par an*
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ *pub@evenement.ch*

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "lots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 46 012 exemplaires

RACHETER DU 2^e PILIER, ÇA RAPPORTÉ

Il existe une possibilité de combler ses lacunes de cotisations dans la prévoyance professionnelle. Les éclaircissements de Dario Chiaradonna, d'Unia, fin connaisseur du 2^e pilier.

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Nous sommes nombreux à accuser, pour une raison ou une autre, une lacune dans notre prévoyance professionnelle. Une possibilité existe cependant de rattraper les années de cotisations perdues dans le 2^e pilier. Et c'est plus intéressant que de souscrire à un 3^e pilier, comme l'explique Dario Chiaradonna, vice-président de la caisse de pension du personnel d'Unia et membre du conseil de plusieurs institutions de prévoyance.

QUESTIONS RÉPONSES

Le rachat du 2^e pilier, à quoi ça sert?

Est-ce intéressant?

En tant qu'affilié au 2^e pilier, notre parcours professionnel ou de vie, tel qu'un séjour à l'étranger ou une période sans activité lucrative, peut se traduire par des lacunes de cotisations LPP. Ces lacunes risquent d'engendrer des prestations moindres lors du départ à la retraite.

Il faut considérer le rachat dans le 2^e pilier comme une solution pour améliorer les prestations futures de sa caisse de retraite. Et cet investissement pour sa retraite se traduira également par une meilleure couverture des risques et, par conséquent, des prestations améliorées pour les survivants, soit le conjoint et les enfants, en cas de décès ou d'invalidité. C'est le cas lorsque la caisse fonctionne en primauté de cotisations, c'est-à-dire que le capital accumulé détermine la rente de veuvage, d'orphelins et d'invalidité, ce qui est pratiqué par une majorité de caisses de retraite en Suisse. Sur ce point, on peut consulter le règlement de sa caisse afin de connaître le type et la manière dont la caisse détermine les prestations assurées autres que

la rente de retraite, par exemple les risques liés au décès, ou encore à l'invalidité, etc.

Le rachat est-il déductible du revenu imposable et permet-il de réduire sa charge fiscale?

Effectivement, c'est un aspect méconnu du rachat des lacunes de cotisations dans le 2^e pilier, qui représente le deuxième avantage d'un rachat. Mon but n'est pas de promouvoir l'optimisation fiscale, mais il s'agit là d'une réalité dans les questions liées à la prévoyance professionnelle. Les rachats sont donc déductibles fiscalement, et dans leur intégralité, du revenu imposable, car il n'y a pas de maximum autorisé, contrairement au 3^e pilier.

Pour connaître le potentiel de rachat, il faut se référer au certificat de prévoyance que la caisse devrait envoyer chaque année.

«S'il existe un potentiel de rachat dans sa caisse de retraite, cela doit primer sur un versement dans le 3^e pilier»

Cette déductibilité n'est toutefois pas toujours permise. Dans le cas où un retrait en capital a déjà été effectué, comme dans le cadre de l'encouragement à la propriété, un rachat n'est pas possible tant que ce retrait n'est pas restitué et la lacune reconstituée. De plus, les années rachetées sont soumises à une période de blocage de trois ans. Donc, si un retrait a lieu durant ce délai, la déduction fiscale est perdue avec pour conséquence le remboursement des impôts économisés. Par ailleurs, il y a d'autres dispositions particulières et restrictions à l'approche de l'âge de la retraite auxquelles il faut faire très attention. Il faut vérifier le règlement de la caisse de retraite et la contacter afin d'éviter d'avoir des mauvaises surprises.

Vaut-il mieux racheter tout d'un coup, si l'on a la possibilité, ou étaler ses rachats sur plusieurs années?

Si l'idée est d'effectuer des rachats pour profiter de la déduction fiscale, l'étalement sur plusieurs années peut être une idée intéressante. Mais cela doit être relativisé, car l'impact

fiscal dépend aussi des paramètres (revenus, situation personnelle, etc.) liés à l'année fiscale en question qui déterminent les barèmes fiscaux. Si les montants à racheter sont importants, il va de soi que l'étalement est plus une nécessité qu'une pratique, car peu de personnes peuvent faire des versements à cinq chiffres d'un coup.

Comment faut-il procéder pour effectuer le rachat?

Une fois toutes ces dimensions analysées, et si les conditions sont remplies, il s'agira de prendre contact avec sa caisse de retraite pour les aspects pratiques: demande de formulaire, envoi du bulletin de versement, confirmation du rachat, etc. Il est important que la caisse transmette un certificat de prévoyance mis à jour qui tienne compte du versement effectué.

Quelle est la différence avec un 3^e pilier? Au choix, vaut-il mieux racheter du 2^e pilier?

Le 3^e pilier est un produit financier qui cache d'innombrables variations selon les instituts financiers en faisant la promotion. Aussi, il faut faire

la distinction entre le 3a, qui consiste dans une solution de prévoyance liée, et le 3b, qui, lui, représente une solution de prévoyance libre. Ces deux produits n'ont pas les mêmes caractéristiques fiscales, le 3a permet une déductibilité fiscale alors que, pour le 3b, c'est rarement le cas et dépend des lois fiscales cantonales. Dans les deux cas, ces produits se retrouvent souvent sous forme d'assurance-vie et des primes mensuelles sont dues. Très fréquemment, ces primes sont investies dans des fonds placés sur les marchés, qui font miroiter des performances intéressantes en passant sous silence les risques que ces produits impliquent: volatilité importante, risque de perte lors du retrait du capital à un moment de baisse boursière, etc. Le 3b connaît moins de restrictions légales que le 3a, notamment s'agissant de l'obligation d'avoir une activité lucrative ou pour désigner le bénéficiaire de ce capital en cas de décès. Pour finir, la caractéristique fondamentale du 3^e pilier est simplement la possibilité de récupérer le capital, sans droit à un versement d'une rente, et cela doit être souligné fortement.

Le 2^e pilier, lui, permet un choix entre le capital et une rente, c'est là, la grande différence, sans oublier les rentes expectatives possibles. Le choix selon moi est clair: s'il existe un potentiel de rachat dans sa caisse de retraite, cela doit primer sur un versement dans le 3^e pilier. Un rachat apporte une amélioration des prestations réglementaires de sa caisse de retraite. Si l'argument fiscal fait hésiter, là aussi le 2^e pilier l'emporte largement sur la constitution d'un 3^e pilier tant que le potentiel de rachat n'est pas épuisé. Enfin, je vois un troisième avantage au rachat. Les intérêts versés par la caisse de retraite sont historiquement plus élevés que les comptes de prévoyance 3a où l'épargne est simplement souvent «parquée», sans oublier que ce rachat vient s'ajouter à son capital de vieillesse, ce qui contribue à la production des intérêts. Enfin, un dernier point important à l'avantage du 2^e pilier concerne les frais de gestion. Les frais totaux (appelés TER) d'une gestion active d'un fonds de prévoyance 3a sont souvent proche de 1% par an alors que dans le 2^e pilier, la moyenne est de 0.5%. ■



Une manière de se constituer un bas de laine pour ses vieux jours est le rachat dans le 2^e pilier. Cette solution permet d'améliorer les prestations futures de sa caisse de retraite.



Dario Chiaradonna siège dans plusieurs conseils de caisses de pension.

OLIVIER VOGELSANG

Berne souhaite augmenter la franchise minimale de l'assurance maladie

Le Parlement a adopté une motion de l'UDC, soutenue par le Conseil fédéral, qui est censée responsabiliser davantage les assurés. Les syndicats dénoncent un projet antisocial.

Antoine Grosjean

Alors que les primes d'assurance maladie ne cessent d'augmenter, année après année, certains assurés risquent de voir leur facture s'alourdir davantage. En effet, le Parlement a adopté une motion - déposée par l'UDC à la fois au Conseil des Etats et au National - dont le but est d'augmenter la franchise minimale, qui est actuellement de 300 francs. Mais pour l'Union syndicale suisse (USS), cela pèserait encore plus sur le budget des ménages et contraindrait de plus en plus de patients à renoncer à des soins.

Les auteurs de la motion, intitulée «AdAPTER la franchise minimale aux conditions réelles», estiment que celle-ci ne reflète pas le «niveau actuel des coûts dans l'assurance obligatoire des soins» et qu'elle doit être revue périodiquement. Le

texte souligne que la franchise de base, qui était de 150 francs lors de l'introduction de la LAMal en 1996, est restée à 300 francs depuis 2004, alors que les coûts de l'assurance maladie n'ont cessé d'augmenter. L'UDC juge que les assurés doivent aussi passer à la caisse et que cela les responsabilisera davantage. Les franchises des enfants ne seraient toutefois pas concernées.

NOUVEAU COUP DE MASSUE

Mais pour l'Union syndicale suisse (USS), qui a diffusé un communiqué à ce sujet avant Noël, c'est «le coup de massue de trop». Selon elle, cette hausse «grèvera encore plus le budget des ménages, pourtant déjà confrontés à l'explosion des primes d'assurance maladie». La faîtière syndicale qualifie cette décision de «révélatrice d'un Parlement dominé par les partis bourgeois», qui, au

lieu de revoir la rémunération des prestataires privés, «préfère faire payer la facture aux plus faibles de la société». Et de dénoncer un «cynique cadeau de Noël», annoncé deux semaines avant l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier, d'une «brutale hausse des primes, la troisième d'affilée».

L'USS craint que cela ne contraine toujours plus de patients à renoncer, à leurs risques et périls, à des prestations nécessaires. La charge moyenne des franchises et quotes-parts aurait déjà augmenté de 40% entre 2005 et 2023, du fait que de nombreux assurés n'ont d'autre solution, pour faire baisser leurs primes, que de choisir des franchises plus élevées.

Le Conseil des Etats a adopté ce texte en septembre, et le National a suivi le 16 décembre. Le Conseil fédéral, qui recommandait aux Chambres de l'accepter, est donc maintenant chargé de le

mettre en œuvre et de fixer le montant de la franchise minimale. Mais il est fort probable que cette décision fasse l'objet d'un référendum. A moins que la droite ne finisse elle-même par retirer sa motion... «Le temps que le processus aille de l'avant, on s'approchera des élections fédérales de 2027, note Reto Wyss, secrétaire central de l'USS. On ne peut exclure que les partis bourgeois renoncent alors à un projet impopulaire. C'est déjà arrivé par le passé.»

L'idée d'augmenter la franchise minimale n'est pas nouvelle. En 2019, à quelques mois des élections fédérales, le Parlement avait finalement décidé de ne pas l'augmenter de 50 francs, la gauche ayant menacé de lancer un référendum. ■

PRÈS DE 200 000 SIGNATURES POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS

Le 7 janvier, une vaste coalition a lancé une nouvelle initiative pour des multinationales responsables. La récolte de signatures a battu tous les records.

Aline Andrey

Pollution minière au Pérou, au Tchad, au Liberia, en Namibie, en Ethiopie, au Guatemala, à Bornéo et ailleurs; déplacements forcés de populations locales et conditions de travail dangereuses, voire mortifères, pour de l'or; exploitation de travailleurs brésiliens, dont des enfants, dans les plantations de cacao utilisé pour le chocolat suisse; déforestation en Amazonie par des géants de l'agroalimentaire... La liste des violations des droits humains et environnementaux est tout aussi longue que celle de ses responsables. Soit des multinationales, aux noms plus ou moins connus, ayant leur siège en Suisse: Glencore, MKS Pamp, IXM, Sika, Argor-Heraeus, Syngenta... Ces sociétés, aux bénéfices astronomiques, n'ont pourtant jusqu'à présent quasi aucun compte à rendre. Preuve que le contre-projet à la première initiative sur les multinationales responsables, entré en vigueur début 2022, ne sert à rien. Par ailleurs, la Suisse sera bientôt le seul pays d'Europe à ne pas encadrer les sociétés sises sur son sol. Face à cette situation, la coalition pour des multinationales responsables, à laquelle appartiennent une multitude d'organisations dont Unia, relance une nouvelle initiative quatre ans après l'échec de la première sur le fil. Car si elle n'avait pas obtenu la double majorité le 29 novembre 2020, 50,7% des votants avaient voté pour.

CONTRÔLE ET SANCTIONS

Intitulée «Pour des grandes entreprises responsables – pour la protection de l'être humain et l'environnement», cette nouvelle mouture demande aux multinationales de respecter dans leurs filiales à l'étranger les droits humains et environnementaux. Une entité de surveillance indépendante est prévue pour faire respecter leur devoir



Il est temps de ressortir la banderole orange pour des multinationales responsables.

de diligence, et les amender en cas de défaillance. L'initiative permet également aux victimes de demander des réparations auprès d'un tribunal suisse. Elle s'applique à toutes les multinationales du secteur des matières premières, particulièrement à risques, ainsi qu'aux autres sociétés à partir de 1000 employés et 450 millions de francs de chiffre d'affaires.

En appliquant cette initiative, la Suisse rejoindrait ainsi une partie des critères de l'Union européenne qui a adopté une directive sur le devoir de diligence au printemps 2024. Quelques concessions sont toutefois octroyées: la responsabilité civile ne s'applique pas aux fournisseurs et aux sous-traitants, contrairement à ce que prévoit la directive européenne, et les PME

sont exclues du champ d'application de l'initiative.

Pour donner un signal fort au gouvernement, la coalition s'est lancé le défi de récolter les 100 000 signatures nécessaires en un petit mois (au lieu des 18 mois admis). Plus de mille stands ont été organisés un peu partout dans les rues de Suisse, les samedis 11 et 18 janvier. Le 21 janvier, le comité d'initiative annonçait avoir déjà récolté 183 661 signatures en seulement 14 jours. ■

Pour davantage d'informations: unia.ch/resp-multinationales

PLUS DE 10 000 BÉNÉVOLES MOBILISÉS

Samedi 11 janvier, la récolte de signatures pour l'initiative pour des multinationales responsables a été lancée dans la rue. C'est dans un froid glacial que plus d'un millier de stands tenus par bien plus de bénévoles ont été posés partout en Suisse.

A Lausanne, dans le quartier excêntré de Bellevaux, les bâdauds sont peu nombreux malgré les commerces alentour. Qu'importe, la sensibilisation doit se faire partout et chaque signature compte pour atteindre les 100 000 paraphe nécessaires au dépôt de l'initiative. Si des personnes se disent pressées et se dérobent, d'autres aimeront signer mais n'en ont malheureusement pas la possibilité faute d'avoir la nationalité suisse. Une retraitée, quant à elle, questionne sans cacher sa colère: «Vous pensez que ça va faire bouger ces c...?» Avant de signer quand même.

Les bénévoles présents ont pour la plupart déjà participé à la première campagne qui a débouché sur le rejet de la majorité des cantons en 2020.

Quentin explique son engagement ainsi: «C'est une cause noble, qui réunit une coalition large de par-

tis. Cela me paraît normal de m'impliquer pour forcer les plus gros pollueurs à prendre leurs responsabilités. Nos gestes individuels d'éteindre la lumière ou de moins prendre l'avion ne pèsent pas grand-chose par rapport à la pollution de ces acteurs majeurs que sont les multinationales. Celles-ci ont leur siège en Suisse, donc on ne peut pas faire comme si cela ne nous concernait pas.» Un peu plus loin, Andrea pétine sur place pour tenter de se réchauffer. «Je milite depuis cinquante ans. Mais je ne me souviens pas avoir récolté des signatures en janvier!» lance-t-elle sans perdre le sourire. Son engagement de toujours contre les injustices et contre le capitalisme sont ses moteurs: «C'est inadmissible que des multinationales fassent travailler des enfants dans les mines, polluent des régions et s'en aillent.» Et ce, sans devoir rendre aucun compte.

Abiel, quant à lui, considère que la Suisse doit agir «pour empêcher que des entreprises fassent n'importe quoi dans les pays du tiers-monde». Et d'ajouter: «Des personnes disent ne pas être intéressées; or, on devrait tous se sentir concernés.» ■



La plupart des bénévoles présents avaient déjà participé en 2020 à la première campagne qui s'est soldée par le rejet de l'initiative en raison de l'absence de majorité des cantons.

Accord décevant avec l'Union européenne

Le résultat des négociations sur les Bilatérales III entre le Conseil fédéral et l'UE n'est pas à la hauteur des attentes des syndicats.

Antoine Grosjean

A près neuf mois de discussions laborieuses, et près de 200 séances de négociations, le résultat est plutôt mitigé. L'accord sur les Bilatérales III, annoncé en fanfare par le Conseil fédéral juste avant Noël

– la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a même fait le déplacement à Berne – n'est pas à la hauteur des attentes des syndicats. On ne connaît pas encore tous les détails de cet accord, mais d'après les grandes lignes tracées par le gouvernement le 20 décembre, l'Union syn-

diale suisse (USS) estime que «la protection des salaires sera démantelée et le service public affaibli». Unia, dont l'assemblée des délégués a adopté le 7 décembre une résolution redemandant l'attachement du syndicat à la libre-circulation et à une Europe sociale, souligne que de nombreuses questions restent ouvertes, et craint que les mesures d'accompagnement pour éviter la sous-enchère salariale ne soient pas suffisantes.

LE REMBOURSEMENT DES FRAIS EN QUESTION

Ce sont notamment les modalités de remboursement des frais d'hébergement et de repas qui fâchent les syndicats, mais aussi les associations patronales suisses. Avec cet accord, les travailleurs détachés par des entreprises européennes seront défrayés selon les tarifs de leur pays d'origine et non ceux de Suisse, où le coût de la vie est particulièrement cher. Pour Unia, non seulement cela représente une perte de revenus massive pour les salariés concernés, mettant au passage une forte pression sur les rémunérations pratiquées dans notre pays, mais ça conduira aussi à une concurrence déloyale pour les entreprises suisses.

Autre point de divergence: le nouvel accord limite l'exigence d'une caution aux entreprises déjà en infraction avec les conventions collectives. Cette caution, dont le but est de garantir le paiement des amendes, en perdra donc son effet dissuasif.

De même, les cantons ne pourront presque plus interdire aux mauvais élèves de venir proposer leurs services en Suisse. Enfin, la réduction du délai d'annonce pour l'envoi de travailleurs détachés, qui passera de huit à quatre jours, rendra plus difficiles les contrôles préalables. Les syndicats craignent par ailleurs que l'accord n'oblige la Suisse à libéraliser totalement son marché de l'électricité.

A l'exception de l'UDC, tous les partis ont salué l'achèvement des négociations, le Parti socialiste insistant toutefois sur la nécessité de protéger les salaires et le service public.

RÉFÉRENDUM OBLIGATOIRE

Les parties doivent désormais formaliser le texte final de l'accord, qui devrait être signé au printemps prochain. En parallèle, des mesures d'accompagnement sont discutées au niveau suisse. Le Conseil fédéral, qui affirme que les objectifs fixés dans le mandat de né-

gociation ont été atteints, veut mener à l'automne des consultations avec le Parlement, les cantons et les partenaires sociaux et économiques. Au final, le projet sera obligatoirement mis en votation populaire, probablement pas avant 2028. Reste à déterminer si on votera l'accord en un seul paquet ou en plusieurs, et si la double majorité du peuple et des cantons sera requise. D'ici là, une autre votation, qui devrait avoir lieu en 2026, pourrait venir tout remettre en cause: celle sur l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions», qui vise à limiter l'immigration. Unia y est fermement opposé: «Si le oui l'emporte, tout repart à zéro, car l'initiative de l'UDC prévoit à terme de résilier l'accord sur la libre-circulation des personnes, si on n'arrive pas à contenir la croissance démographique», prévient Nico Lutz, membre du comité directeur d'Unia.

L'USS analysera les détails de l'accord dès qu'ils seront communiqués, et son assemblée extraordinaire des délégués, qui se tiendra le 31 janvier, décidera des suites à y donner. Malgré le ton triomphal du Conseil fédéral et des milieux patronaux, les jeux sont loin d'être faits. ■



Les syndicats se trouvent en porte-à-faux avec plusieurs points de l'accord et décideront à la fin du mois des suites qu'ils y donneront.



INTERVIEW

La journaliste française Salomé Saqué a enquêté sur l'engagement de la jeunesse.

PAGE 11



PAUSE CAFÉ

Vincenzo Sisto, du gamin des rues au militant au grand cœur.

PAGE 14

ARBITRAGE

Augmentation de salaire décevante dans l'hôtellerie-restauration.

PAGE 16

LES SALARIÉS DE SINTETICA SE MOBILISENT

La colère couve, après l'annonce du licenciement de 38 personnes à Val-de-Travers, et le non-prolongement de la période de consultation.

Aline Andrey

Mercredi à midi, Unia et une quarantaine de travailleuses et de travailleurs ont manifesté devant l'entreprise pharmaceutique Sintetica à Couvet. Ils ont dénoncé le refus de la direction d'ouvrir une véritable période de consultation. Le 8 janvier, la multinationale annonçait par voie de communiqué de presse sa restructuration. Soit 38 licenciements sur le site neuchâtelois qui compte une centaine d'employés et 15 autres suppressions de postes au Tessin, à Mendrisio. «Une douche froide pour les salariés qui ne l'ont pas vu venir, puisqu'il n'y a pas eu de baisse de production ces derniers temps et qu'on leur a même demandé de faire des stocks», précise, le 21 janvier, Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel.

La course contre la montre n'a pu commencer que le 15 janvier lorsque le syndicat a reçu le mandat du personnel. «Nous avons directement contacté la direction pour lui demander un prolongement du délai de consultation à vingt jours, comme le préconise la

jurisprudence, souligne la secrétaire syndicale. Les onze jours prévus par la société ne sont clairement pas suffisants. Par ailleurs, aucune donnée économique pertinente ne nous a été transférée. Et la direction n'a encore pas daigné nous répondre.»

Le 21 janvier, lors de l'action pendant la pause de midi, la direction a même déserté les lieux. «Les employés expriment leur indignation et une profonde incompréhension. Par ailleurs, la ligne de production que la société veut fermer marche bien», précise Solenn Ochsner.

Sintetica emploie environ 320 personnes entre Mendrisio (Tessin), Couvet et ses bureaux de vente de Münster, en Allemagne, et de Princeton, aux Etats-Unis. L'entreprise évoque un contexte économique compliqué et des difficultés d'accès au marché américain comme causes de ce plan de restructuration. Pour mémoire, l'entreprise a vu le jour à Chiasso (Tessin) en 1921 et est présente à Val-de-Travers depuis 2005, après le rachat de Bioren SA. Le site de Couvet a été modernisé en 2014. ■



Soutenus par Unia, un quarantaine d'employés ont manifesté devant l'entreprise pharmaceutique Sintetica à Couvet.

Timbrer pour aller aux toilettes est discriminatoire

Unia a déposé une requête de conciliation contre Singer SA afin de mettre un terme à la pratique du timbrage des pauses pipi. Le syndicat invoque la Loi sur l'égalité.

Aline Andrey

En décembre, Unia a déposé une requête en conciliation auprès du Tribunal des prud'hommes demandant à l'entreprise Singer SA à Boudry «de mettre fin à une pratique engendrant des inégalités de genre». Pour mémoire, la Cour de droit public avait été saisie d'un recours de cette société qui contestait l'injonction de l'Office des relations et des conditions de travail (ORCT) de mettre un terme à cette pratique.

En septembre, le Tribunal cantonal neuchâtelois avait conclu que les employeurs sont libres de déterminer si les pauses pipi sont du temps de travail payé ou non (lire notre article dans L'ES du 17 octobre*).

Le 15 octobre, Unia avait alors organisé une action devant l'entreprise horlogère Sellita, au Crêt-du-Locle, qui elle aussi déduit du temps de travail les moments pour aller aux toilettes. «C'était important pour nous de montrer que d'autres entreprises appliquent cette

politique, même si elles sont minoritaires», précise Solenn Ochsner, responsable du secteur industrie d'Unia région Neuchâtel.

Début novembre, le syndicat avait envoyé une lettre de mise en demeure à Singer SA, dans le but de mettre fin à sa politique de timbrage.

«Malheureusement, la réponse reçue est plus que décevante. Elle nous oblige aujourd'hui à déposer une requête de conciliation auprès des instances neuchâteloises compétentes», a rapporté Unia Neuchâtel dans un communiqué, se basant sur le caractère discriminatoire à l'encontre des femmes au sens de l'article 3 de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg).

Le syndicat précise que la LEg «interdit explicitement la discrimination indirecte, soit le fait d'imposer des mesures dites neutres mais qui ont un impact négatif plus important sur les femmes que sur les hommes. La nature discriminatoire de cette politique de timbrage avait d'ailleurs été reconnue par le

Tribunal cantonal. Celui-ci avait déjà constaté un plus grand désavantage pour les femmes, notamment en période de menstruations ou de grossesse.

Le syndicat conclut: «Nous ne pouvons plus accepter qu'en 2024 des femmes subissent encore des discriminations sur leur lieu de travail. Au travers de cette action en justice, le syndicat Unia réaffirme en-

core une fois son engagement pour les travailleuses et les travailleurs et pour des conditions de travail dignes.»

Au moment du bouclage de ce journal, Unia n'avait pas encore reçu de nouvelles du Tribunal des prud'hommes. ■

* evenement.ch/articles/pause-wc-deduite-une-pratique-deshumanisante-et-humiliante



Le 15 octobre, Unia avait mené une action devant l'entreprise horlogère Sellita, au Crêt-du-Locle, pour dénoncer la déduction des pauses pipi du temps de travail. D'autres usines sont aussi concernées, dont Singer.

LETTRE OUVERTE AU PRINCIPAL ACTIONNAIRE DE SWISS STEEL

Les salariés de l'aciérie d'Emmenbrücke estiment qu'avec le soutien financier proposé à la sidérurgie suisse, les suppressions de postes prévues doivent être annulées.

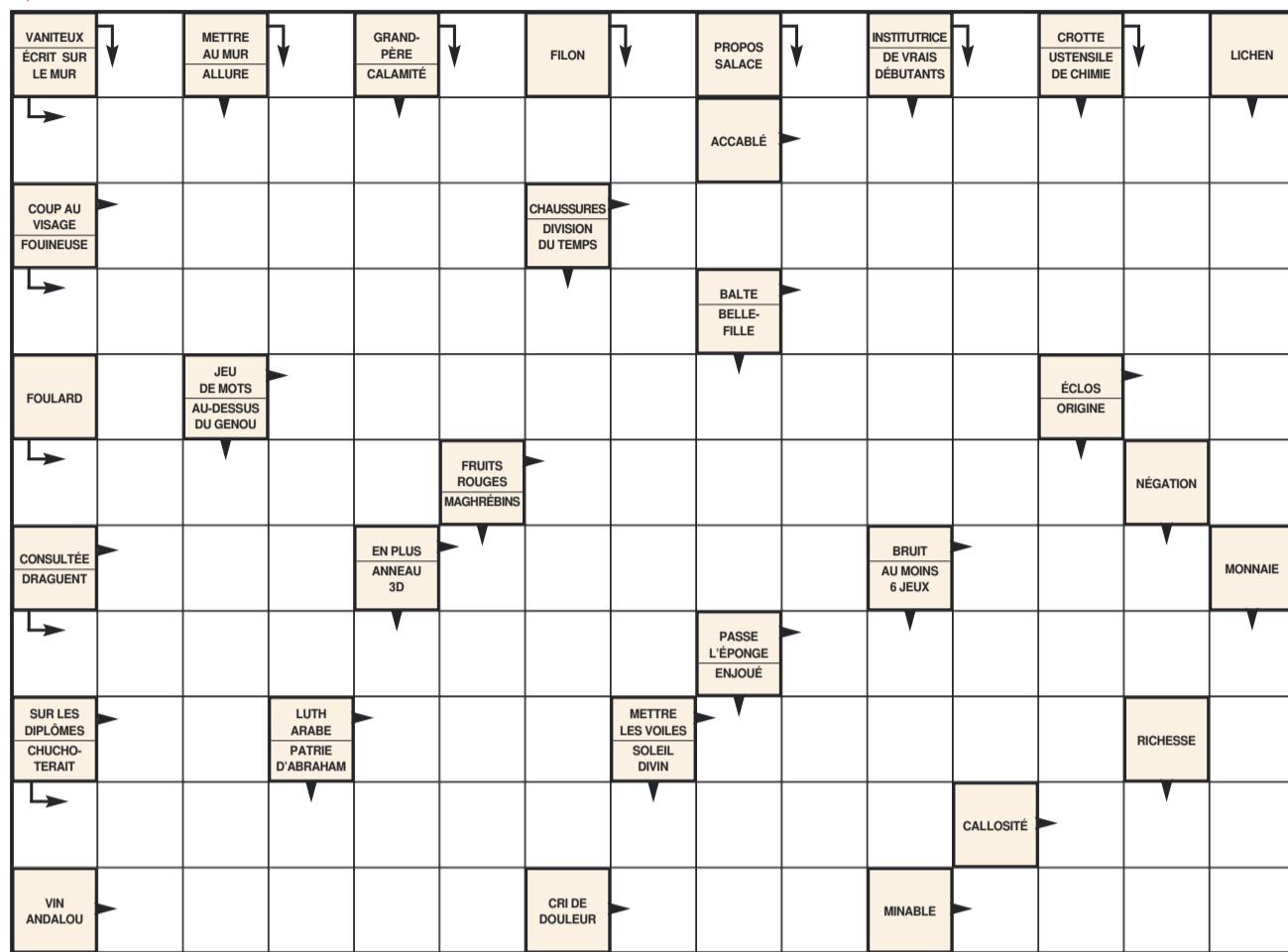
Antoine Grosjean

À lors que l'aciérie de Stahl Gerlingen, à Soleure, a suspendu les suppressions de postes qu'elle envisageait, chez Steeltec, à Lucerne, on campe sur ses positions. L'usine d'Emmenbrücke, propriété du groupe Swiss Steel, prévoit toujours de biffer 130 postes et de licencier une cinquantaine de personnes. Et ce malgré le soutien voté en fin d'année aux Chambres fédérales, qui ont approuvé une réduction temporaire des taxes d'utilisation du réseau électrique pour l'industrie de l'acier et de l'aluminium. Pour Steeltec, ces aides de la Confédération et du Canton de Lucerne se monteraient à 25 millions de francs sur quatre ans.

Le 17 janvier, le personnel de l'aciérie a donc écrit une lettre ouverte à l'actionnaire majoritaire de Swiss Steel, Martin Haefner, pour qu'il intervienne auprès de la direction afin qu'elle change son fusil d'épaule. Dans ce texte, les salariés et les salariées regrettent que les propositions des commissions du personnel et des syndicats aient été ignorées. Ils soulignent que le plan social en vigueur prévoit explicitement un recours aux départs à la retraite anticipée, ce qui, avec les fluctuations naturelles, permettrait de réduire les effectifs sans procéder à des licenciements. Les employés souhaitent également que Swiss Steel dépose rapidement une demande pour bénéficier de l'allègement des taxes électriques. Enfin, ils invitent Martin Haefner à venir d'urgence les rencontrer afin de lui expliquer leurs propositions.

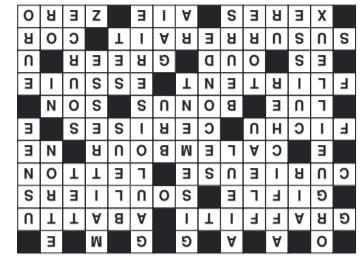
L'industrie suisse de l'acier traverse depuis bientôt une année une crise conjoncturelle qui a amené les deux dernières aciéries du pays à annoncer des plans de restructurations débouchant sur des centaines de suppressions d'emplois. En fin d'année dernière, des manifestations ont eu lieu pour mobiliser l'opinion publique et des pétitions ont été signées. Un appel, lancé par Unia pour demander à Swiss Steel de renoncer aux licenciements, peut être signé en ligne (unia.ch/fr/points-forts/appel-swiss-steel). ■

À VOS CRAYONS



© FORTISSIMOTS.COM

RÉSULTATS



4	3				6				
2	8		5	7	1				
6		3		4		9			
2	5	8				1			
			1	2	5				
			7			3		2	8
			9	4	1			5	
			2	7	3		9	6	
			6			4			7

DIFFICILE

	7	8							
4	2								
6		5		9	8	7			
3					8	7	1		
	4				6				
			1	8	6	4			
	2	5	7	3	6	4	9		
	3	5	6	4	9	8	7	1	2
	1	6	3	2	3	1	9	5	7
	4	8	7	8	4	2	5	1	3

DIFFICILE

8	4	1	6	2	5	9	3	7	
6	3	9	7	8	4	2	5	1	
7	2	5	9	3	1	8	6	4	
2	1	8	5	7	3	2	3	8	
9	5	6	4	9	8	7	1	2	
1	6	3	2	3	1	9	5	7	
4	9	7	8	4	1	2	3		
5	4	2	7	3	8	9	6	1	
8	9	7	4	6	1	2	5	3	
6	7	1	9	4	3	5	2	8	
3	8	9	4	8	7	6	3	1	9
2	5	4	3	1	4	8	9	2	
7	6	5	3	7	1	3	4		
9	1	3	2	8	9	6	7	5	

FACILE



FILM

LE DÉCORTICAGE DE CREVETTES, ENTRE SPORT ET TRAVAIL DE FORÇAT

Si les crevettes grises arrivent déjà décortiquées dans nos supermarchés, c'est que des personnes, au Maroc notamment, effectuent ce travail de forçat à la chaîne, et surtout à la main. Mais des robots épulcheurs pourraient menacer ces milliers d'emplois. Pendant ce temps, dans le nord de la France, des championnats du monde de décorticage de crevettes ont lieu chaque année. Le journaliste et réalisateur Julien

Brygo a remonté la filière dans le documentaire *Sans queue ni tête. Décorticage d'une crevette grise*, qui sera projeté dans le ciné-club Métro Boulot Kino, le 28 janvier. ■ L'ES

«Sans queue ni tête. Décorticage d'une crevette grise», documentaire, 60 minutes. Mardi 28 janvier à 19h. Maison des arts du Grütli, rue du Général-Dufour 16, Genève.



BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle: rue de Vuippens 29.

Fribourg: rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zurcher, route de la Parquerette 2, La Tour de Trême. Tél 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions peuvent être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans

nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. **Envoyez des formulaires U1:** geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités: Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

DÉCLARATION D'IMPÔTS Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2024, nous vous invitons à nous téléphoner afin de convenir d'un rendez-vous pour procéder au paiement au +41 848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matin, du 10 février au 14 mars.

A cette occasion, nous vous remettrons les renseignements utiles ainsi qu'une quittance avec laquelle vous pourrez contacter directement la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Tarifs par déclarations:

- Déclaration simple syndiquée ou couple syndiqué/retraité: 54 fr.
- Déclaration simple syndiquée et conjoint non syndiquée: 64 fr.
- Déclaration simple non syndiquée: 84 fr.
- Enfant (revenu inférieur à 15 000.-): 15 fr.
- Auto déclaration relative à la fortune immobilière (Suisse ou étranger): 33 fr.

La liste des documents à apporter est disponible auprès du secrétariat Unia.

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel: Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 13h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier: place de la Gare 3.

Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Chaux-de-Fonds: av. Léopold Robert 67.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle: Crêt Vaillant 19.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel: avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

SÉCURITÉ DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont:

Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont: rue de la Jeunesse 2.

Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy: rue des Baïches 18.

Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier: rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes: rue du Qu

«UNE JEUNESSE NI PIRE NI MEILLEURE QUE CELLE D'HIER»

Journaliste et essayiste française auteure de deux livres à succès, Salomé Saqué donnera une conférence à La Chaux-de-Fonds sur les liens entre jeunesse et engagement. Interview.

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Quelles sont les difficultés, les aspirations, les peurs de la jeunesse française? Se mobilise-t-elle pour différentes causes? Des questions abordées par la journaliste française Salomé Saqué dans son livre publié en mars 2023, *Sois jeune et tais-toi: Réponse à ceux qui critiquent la jeunesse*. Pour réaliser son projet, la jeune femme de 29 ans a mené durant une année et demie une vaste enquête, interrogeant plus d'une centaine de jeunes de tous bords et de tous milieux sociaux. Elle a également pris connaissance de l'ensemble des études socio-économiques et académiques consacrées à la thématique.

QUESTIONS RÉPONSES

La jeunesse en France s'engage-t-elle?

Il n'y a évidemment pas une mais plusieurs jeunesse en France. Et comme en Mai 68, une partie d'entre elles s'engage. On ne constate pas de recul en la matière. Un jeune sur cinq fait partie d'une association altruiste et un sur deux d'une association tout court. Contrairement à des idées reçues, les jeunes ne restent pas confinés dans leur chambre à jouer à des jeux vidéo. Nombre d'entre eux aspirent par ailleurs à exercer des métiers qui font sens, davantage intéressés par ce critère que par le salaire.

Les formes de mobilisation ont-elles changé?

Parmi les personnes qui se mobilisent, un pan ne recourt pas aux outils traditionnels qui fédéraient les générations précédentes comme les manifestations, les pétitions, la voie politique. Elles agissent de manière plus ponctuelle pour une cause et sont souvent sensibilisées via les réseaux sociaux. Elles peuvent par exemple alors décider de boycotter un produit.

La politique séduit-elle moins les jeunes?

Effectivement. Mais de manière générale, les jeunes ont toujours moins voté. C'est une période où l'on façonne ses opinions. Et on est davantage mobile géographiquement – il faut alors en France recourir à des procurations pour voter. Il n'en reste pas moins qu'on assiste à une perte de confiance des jeunes dans les institutions, les partis, les responsables politiques.

Quelles sont les principales causes propres à fédérer la jeunesse?

L'écologie – même si on n'agit pas nécessairement au quotidien – les questions féministes et LGBTQIA+, mais aussi très fortement celles liées à la démocratie. Le déclenchement de l'article 49.3 par exemple pour faire passer la réforme des retraites a été vécu comme un déni de démocratie. De nombreux jeunes ont alors rejoint les rangs des manifestants, estimant que les dirigeants avaient outrepassé leurs droits.

Dans un registre alarmant, j'observe par ailleurs un intérêt croissant de jeunes pour le masculinisme – un mouvement fragmenté mais basé sur l'idée de l'infériorité des femmes.

Pourquoi nombre de jeunes ont-ils conscience de la nécessité de se mobiliser mais ne passent pas à l'acte? Par peur?

Il s'agit davantage d'un sentiment d'impuissance. Sur la thématique climatique, on se dit souvent, «foutu pour foutu, je n'ai pas de raison de me sacrifier». De nombreux jeunes affirment qu'ils seraient prêts à réduire leur consommation de viande, limiter leurs voyages en avion, etc., si toute la population était contrainte aux mêmes efforts. C'est une question de justice.

Une attitude légitime...

La jeunesse doit être comprise, non jugée ni idéalisée. Elle a ses contradictions et n'est ni pire ni meilleure que celle d'hier. Mais elle hérite de conditions de vie nettement plus difficiles. Le climat est anxiogène entre les problèmes environnementaux, une guerre sur le sol européen, un contexte économique déterioré. La qualité des emplois en France s'est détériorée, les protections sociales ont baissé, la précarité a augmenté. Sans oublier les difficultés liées au logement. Selon un sondage de l'IFOP, deux fois plus de jeunes que les générations précédentes estiment avoir de la malchance de vivre à notre époque. Et ne parviennent pas à se projeter



Salomé Saqué a mené durant une année et demie une vaste enquête auprès des jeunes.

dans le futur, estimant que le monde va continuer à se dégrader.

Dans votre dernier livre, «Résister», vous dépeignez les mécanismes et dangers liés à la montée de l'extrême droite etappelez à réagir et à cultiver la joie.

Face à la morosité, l'action est une solution. L'immobilisme alimente le sentiment d'impuissance. Je crois aussi que pour réussir à contrer ces idées haineuses, nous avons besoin

de joie. La résistance n'a pas à être sombre et austère, elle peut, parce qu'elle rassemble, être un espace de rires, d' enchantement et de réjouissances. La joie est quelque chose d'infiniment sérieux. Ce sentiment, loin d'être mièvre, est une réponse subversive à un système qui tente de nous isoler en jouant sur nos peurs. ■ AA

Club 44, jeudi 30 janvier, à 20h15, rue de la Serre 64, La Chaux-de-Fonds.

DU RESPECT DES LIMITES PLANÉTAIRES

Les Verts, la gauche, des organisations écologistes et de nombreux scientifiques appellent à voter oui le 9 février prochain à l'initiative «pour une économie responsable respectant les limites planétaires», lancée par les Jeunes Verts en 2021. Elle a été déposée en février 2023 par l'Alliance pour la responsabilité environnementale pour qui cet objectif doit être atteint par

des mesures socialement acceptables en Suisse et à l'étranger. Si les milieux patrimoniaux, la majorité de droite du Parlement et le Conseil fédéral appellent à refuser l'initiative au nom de l'économie, ceux-ci ne tiennent pas compte, selon l'Alliance, du coût incommensurable de l'inaction face au réchauffement climatique et à la perte de la biodiversité. «Afin de nous permettre un futur digne,

nous devons prendre des mesures conséquentes pour que notre économie cesse de détruire notre environnement. Nous voulons enfin faire passer le bien-être et la santé de la population avant les profits des multinationales», a expliqué Margot Chauderna, coprésidente des Jeunes Verts suisses lors du lancement de la campagne le 9 janvier. Valérie D'Acremont, professeure en

santé globale, a souligné que le dépassement des limites planétaires entraîne de plus en plus de maladies et d'hospitalisations en Suisse: «Chaque année, 1000 personnes meurent à cause des vagues de chaleur et 3000 à cause de la pollution de l'air.» Quant au conseiller national socialiste Hasan Candan, il a précisé: «Si nous n'agissons pas maintenant, les coûts liés au climat, à l'envi-

ronnement, à la biodiversité et à la santé atteindront 15% à 20% du PIB d'ici à 2050. Cela signifie que nous ne travaillerons les deux premiers mois de l'année que pour payer le coût des dommages environnementaux causés principalement par les grandes entreprises.» ■ AA

Pour davantage d'informations: responsabilite-environnementale.ch

EN UN CLIN D'ŒIL

Taxer les ultrariches pour un avenir juste et durable



Greenpeace s'est invité au WEF. Lundi, des activistes ont bloqué pacifiquement l'héliport de Davos. Mardi, lors de l'ouverture du World Economic Forum (WEF), ils ont réussi à déployer une large banderole demandant de taxer les super-riches pour financer un avenir juste et durable. Mercredi, c'était au tour de quelques jets privés d'être «confisqués» symboliquement à l'aéroport Engadin (où se posent certains avions de participants), «en guise d'acompte fiscal temporaire».



Agnes Jezler, experte en changement socio-économique pour Greenpeace Suisse, souligne: «La crise du climat et de la biodiversité, et les inégalités sociales sont étroitement liées. Il y a largement assez de moyens financiers pour faire face aux défis sociaux et environnementaux. Ils se concentrent simplement dans les mauvaises poches. A l'échelle mondiale, il faut s'assurer que les ultrariches mettent la main au porte-monnaie selon le principe du pollueur-payeur.» Elle ajoute que le changement de

présidence aux Etats-Unis augure du pire, avec le retrait de Trump de l'Accord de Paris. Et ce alors même que 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée. Selon Greenpeace, la Suisse doit, elle aussi, s'engager «en faveur d'une convention fiscale ambitieuse dans le cadre des Nations Unies», seule instance qui permette de «garantir une réglementation fiscale équitable». L'ONG dénonce: «Avec son cocktail de concurrence fiscale agressive et de priviléges fis-



caux, la Suisse sape la stabilité mondiale et aggrave la concentration mondiale des richesses...» Selon les calculs de Greenpeace, rien qu'en Europe, 185 milliards d'euros pourraient être prélevés en taxant équitablement les fortunes des ultrariches. Une manne qui permettrait de faire face aux défis mondiaux du réchauffement climatique, mais aussi de financer des politiques sociales pour des logements abordables et un accès à la santé pour tous. ■ Aline Andrey

DEUX DÉCENNIES DE COMBATS POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Depuis la plus grosse fusion syndicale de l'histoire suisse, de nombreuses luttes ont été menées. Quelques bornes chronologiques en guise de souvenirs.

Aline Andrey

«L'événement pourrait s'avérer aussi important que la grève nationale de 1918 ou la paix sociale initiée en 1937. Le boulanger, la serveuse, le chauffeur poids lourd, le serrurier, la vendeuse en cosmétique ou la secrétaire: tous se retrouvent sous la même houlette syndicale à partir de 2005.» Ces quelques lignes dithyrambiques ont été écrites par le journaliste de *Swissinfo*, Renat Kinzli. La photo accompagnant l'article montre Renzo Ambrosetti, Vasco Pedrina et Martin Meyer couper une tourte montée, quelques jours avant la constitution du nouveau syndicat interprofessionnel Unia, à Bâle, le 16 octobre 2004. La fusion entre le SIB (industrie et bâtiment), la FTMH (industrie, construction et services), la FCTA (vente, commerce, transports et alimentation) et la «petite Unia» y est entérinée en grande pompe. Avec, en guise de corse sur le gâteau, le concert de Gian-na Nannini. A l'époque, notre ancien collègue Pierre Noverraz relaie dans *L'Événement syndical* les craintes du président de Swissmem,



16 octobre 2004: Unia est constitué à Bâle. S'ensuivra, le 30 octobre, la première manifestation nationale d'Unia à Berne pour exiger des augmentations des salaires et contrer le dumping salarial. Photo: Thierry Porchet



13 mars 2013: Une trentaine d'organisations, dont Unia, lancent la campagne «Aucune employée de maison n'est illégale». Photo: Thierry Porchet



29 novembre 2014: Les maçons d'Unia ont défini leurs revendications en vue du renouvellement de leur Convention nationale. Devant la Société suisse des entrepreneurs, ils érigent un mur pour exprimer leur mécontentement face à son refus d'entrer en matière sur une augmentation. Photo: Neil Labrador



20 juin 2015: Renzo Ambrosetti part à la retraite, après dix ans de coprésidence avec Vasco Pedrina, puis Andreas Rieger, et enfin Vania Alleva, désormais seule à la tête d'Unia. Photo: Thierry Porchet



6 décembre 2016: Les travailleurs du groupe horloger Richemont se mobilisent, à la suite de l'annonce de leur employeur de supprimer 211 postes de travail en Suisse romande. La restructuration sera finalement moins lourde et le plan social meilleur. Photo: Thierry Porchet



4 avril 2017: Les syndicats réunis et les chauffeurs de taxi protestent contre Uber qui ne respecte pas la Loi sur le travail. Ils s'insurgent aussi contre les entreprises publiques qui collaborent avec la multinationale. Photo: Neil Labrador



24 janvier 2018: Dans le cadre d'une campagne d'Unia contre le travail intérimaire, un chantier, parmi d'autres, est bloqué à Genève. Photo: Thierry Porchet



14 juin 2019: La Grève des femmes par le rues de Suisse de violet, de joie et de revendications féministes... Photo: Thierry Porchet



10 juillet 2020: Opération canicule sur les chantiers, en marge des gestes barrières Covid. Photo: Olivier Vogelsang



11 novembre 2021: Des livreurs de Smood se mobilisent partout en Suisse romande pour exiger de meilleures conditions de travail. Ici, à Lausanne... Photo: Thierry Porchet



26 juin 2022: Quelque 15 000 salariés de la construction manifestent à Zurich pour exiger de meilleures conditions de travail. Photo: François Graf/Strates



1er Mai 2023: Le second-œuvre romand ouvre le cortège à Lausanne. Et obtient enfin une hausse des salaires. Photo: Olivier Vogelsang



3 mars 2024: Victoire dans les urnes pour une 13e rente AVS. Une journée historique que les syndicats, tous réunis, savourent... Photo: Thierry Porchet

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Vincenzo Sisto, président du groupe d'intérêts Migration d'Unia Vaud



DU GAMIN DES RUES AU MILITANT AU GRAND COEUR

Sonya Mermoud

La solidarité est son moteur. Les autres, sa raison d'être. Son optimisme et sa persévérance, sa force. Impossible de dissocier l'existence de Vincenzo Sisto, 80 ans, de son engagement politique et syndical. Depuis 60 ans, cet anarchocommuniste et président du groupe d'intérêts Migration d'Unia Vaud conjugue son quotidien avec son besoin inné d'entraide et de partage. Et n'envisage pas de retraite sur ce front. «Je ne peux pas vivre différemment», se justifie le jeune octogénaire d'origine italienne, esprit alerte et regard malicieux. Cette nature altruiste, Vincenzo Sisto l'a largement mise au service de ses compatriotes et plus largement de travailleurs étrangers. Elle plonge ses racines dans un passé douloureux, modelé par la pauvreté et l'injustice. «Gamin, j'aurais apprécié qu'on m'aide», confie Vincenzo Sisto, avant de dérouler la pelote des souvenirs.

UN QUOTIDIEN DE MISÈRE

Originaire de Carovigno, une petite ville des Pouilles, dans la province de Brindisi, Vincenzo Sisto grandit dans un milieu pour le moins modeste. Son père, chevrier et marchand de fromages, décède d'une maladie alors qu'il est âgé de 2 ans. Sa mère, qui élève trois autres enfants, ne touche aucune aide. Et pour cause: son mari figurait parmi les fondateurs de la section locale du Parti communiste. Un crime ou presque. «Pour cette raison, elle n'a pas eu droit aux allocations familiales et à la rente de veuve», raconte l'immigré. Une situation qui vire au drame. Les deux frères aînés de Vincenzo Sisto sont placés dans un orphelinat. Lui reste avec sa mère et sa sœur jusqu'au terme de sa scolarité obligatoire, à 10 ans. Il est ensuite envoyé dans un internat à Oria, puis à Bari, tenu par une congrégation religieuse. Une solution de survie pour ce gosse devenu un gamin des rues. «J'étais mal en point, dénutri, agressif. C'était la misère», témoigne Vincenzo Sisto, précisant au passage que leur maison était une ancienne étable à chevaux où il n'y avait pas assez de lits pour tous.

RÉVOLTE MATÉE

L'enfant rebelle va passer huit ans sous la houlette de curés qui se chargeront de le ramener dans les clous. «Ils me frappaient, sur les mains, la tête. Avec le temps, je ne réagissais plus à la douleur. Je restais silencieux et passais pour un fort», relate Vincenzo Sisto, un sourire triste masquant mal les souffrances endurées. Cette éducation à la dure ne l'empêche pas de se former. Diplôme de technicien en mécanique générale en poche, il cherche un travail dans son village mais, sans recommandation, et précédé par sa réputation de frondeur, il ne décroche aucune place. A 19 ans, il décide de rejoindre ses frères et sa mère, immigrés à Lausanne. Les aînés l'avertissent dès son arrivée: «Ceux qui ne travaillent pas, ne mangent pas.» Heureusement, son savoir-faire lui ouvre rapidement les portes du monde professionnel helvétique. D'abord dans une entreprise fabriquant des machines destinées à la pose de rails, puis dans un atelier de mécanique où il démissionnera après un an, à la suite d'un différend avec son patron. «J'ai eu un accident de travail, les doigts de ma main gauche partiellement sectionnés par une machine. Je n'étais pas responsable, mais le chef m'a crié dessus. Je l'ai giflé avant de partir me faire recoudre.»

AVEC QUELQUES CENTIMÈTRES EN PLUS...

Vincenzo Sisto est ensuite employé par la Coopérative de ferblanterie et d'installation sanitaire (Cofal). Le poste lui a été proposé par un secrétaire de la FTMH où il s'est syndiqué quasi dès son arrivée en Suisse. Une année durant, l'ouvrier installe lavabos, WC, etc. «Une tâche répétitive, ennuyeuse. Je suis alors devenu dépanneur, toujours pour la Cofal.» Un métier qu'il exercera une quarantaine d'années, jusqu'à la retraite. Parallèlement, l'homme s'implique dans la commission du personnel. Il proposera notamment, avec succès, l'octroi de 1% du salaire brut à la part d'employés frappés par le chômage technique lors des crises économiques des années 1980 et des années 1990. Une contribution de solidarité payée par les actifs. Vincenzo Sisto œuvre

également au niveau politique. Il remplit entre autres la fonction de président de Rifondazione comunista à Renens, organisation qui a succédé au Parti communiste italien. Et confie non sans fierté avoir été l'importateur en Suisse de *L'Unita*, journal du parti communiste italien. Il se mobilise encore sur le plan culturel et sportif, en particulier au sein de l'équipe de football de la Colonie libre italienne dans son agglomération. «Il m'a manqué quelques centimètres pour devenir joueur professionnel», affirme le passionné de petite taille, qui sera en outre correspondant de l'Inca (Institut national confédéral d'assistance, créé en 1945 par le 1er congrès du syndicat italien CGIL d'après-guerre, dans le but d'assister les travailleurs italiens immigrés).

L'AVOCAT DES SAISONNIERS

«On m'appelait l'avocat des saisonniers. Je les aidais dans les démarches administratives», indique Vincenzo Sisto, tout en soulignant les terribles conditions de travail et de vie de cette catégorie de personnes, mais aussi des clandestins auxquels il tendait la main sans distinction. «Beaucoup d'entre eux dormaient dans des sous-sols, dans des caves. Payés au lance-pierre, les ouvriers au noir sur les chantiers demandaient souvent à ceux qui ne finissaient pas leur sandwich de leur en faire cadeau.» Plein d'énergie, en marge de son activité professionnelle, l'activiste au grand cœur s'investit sans compter pour ses protégés. Il n'hésitera pas non plus, en dépit des risques encourus, à offrir un refuge à des militants étrangers en difficulté. «Je ne porte pas de jugement. Peu m'importe le statut, la nationalité, les papiers de ceux qui sollicitent de l'aide...» précise Vincenzo Sisto, touché par le sort des exilés, qu'ils fuient une guerre ou quittent leur pays pour des raisons économiques. «Les frontières n'ont été érigées que pour s'approprier de terres appartenant à tout le monde. Je suis pour leur abolition.»

NI EXCLUSION, NI RACISME

Après six décennies de syndicalisme, Vincenzo Sisto reste sur le pont. S'il s'est retiré de la permanence de Rifondazione - «Trop de misère, j'ai saturé mentalement» - le conseiller communal communiste de Renens, naturalisé à la suite de son mariage, continue de défendre les intérêts des migrants. A travers Unia, et à travers d'autres collectifs. D'une nature entière, sociable et spontané - il n'a pas la langue dans sa poche - le militant rêve de changements de société en profondeur. «Il n'est plus supportable que les milliardaires continuent de s'enrichir et disposent de budgets plus élevés que les gouvernements.» Pour le Vaudois d'adoption, le combat doit s'orienter dans la lutte contre la pauvreté, soulignant qu'elle progresse en Suisse. Il se positionne par ailleurs en faveur d'une meilleure intégration des migrants au sein du syndicat, y compris de ceux sans travail et, plus généralement, d'un accueil élargi. «On se plaint d'une pénurie de main-d'œuvre et d'une démographie en baisse. Ouvrons nos bras aux enfants de clandestins! Laissons-les devenir des citoyens suisses. Favorisons leur construction dans ce sens», propose Vincenzo Sisto, qui promet de s'engager jusqu'à la mort. «Je n'ai rien d'autre à faire. Je poursuivrai la lutte pour défendre mes valeurs. Celles-ci s'opposent à toute forme d'exclusion et de racisme.» ■



Notre vidéo:
evenement.ch/videos



Depuis 60 ans, Vincenzo Sisto conjugue son quotidien avec son besoin inné d'entraide et de partage. «Je ne peux pas vivre différemment», se justifie le jeune octogénaire d'origine italienne.

GENÈVE:
MOBILISATION CONTRE
LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le 5 février, une première audience sur un cas de harcèlement sexuel suivi par Unia Genève aura lieu au Tribunal des prud'hommes de Genève. Réactivé pour l'occasion, le comité de soutien de la jeune femme - réunissant une vingtaine de militantes féministes et de membres syndicaux - organisera une action devant le bâtiment. Et appelle toute personne concernée par la thématique à le rejoindre*. «Nous souhaitons manifester notre solidarité avec la victime et sensibiliser la population à la problématique du harcèlement sexuel, fréquent dans le cadre du travail. C'est un cas emblématique de la problématique», précise Apolline Anor, secrétaire syndicale d'Unia.

La plaignante travaillait pour une chaîne de fast-food. Harcelée par un groupe de collègues, elle avait alerté sa hiérarchie. Cette dernière n'avait pas levé le petit doigt. Pire, elle avait protégé ses persécuteurs et promu l'un d'entre eux. La victime s'était alors tournée vers le syndicat qui avait contacté sans succès son patron. En mai 2023, avec l'aide d'Unia, elle avait saisi la justice. Les recours déposés par la partie adverse, qui demandait un procès à huis clos au nom de la protection de la personnalité, ont différé le traitement de l'affaire. L'ancienne salariée réclame aujourd'hui justice et des indemnités financières pour les torts subis. ■ SM

* Mobilisation le 5 février à 15h30 devant le Tribunal des prud'hommes, boulevard Helvétique 27, Genève.

POING LEVÉ

LE SKI SUR UNE
MAUVAISE PENTE

Par Antoine Grosjean

Je dois bien l'avouer, j'ai été un brin jaloux en voyant sur les réseaux sociaux les photos des veinards qui ont passé les vacances de Noël à la montagne. Neige immaculée et abondante, soleil radieux, de quoi remuer le couteau dans la plaie de ceux restés en plaine, sous le stratus, leurs skis remisés à la cave. Mais il faut bien l'avouer aussi, ces images se font plus rares d'année en année. Réchauffement climatique oblige, le tableau hivernal qui tend à s'imposer dans les stations de ski est plutôt celui de longues traînées blanches de neige artificielle serpentant au milieu d'un tapis d'herbe jaunie. Tout de suite, ça fait moins rêver. Alors, au risque de passer pour un traître à la patrie, osons la question: faire du ski a-t-il encore du sens? La poser vous attire immédiatement les regards suspicieux des inconditionnels du sport national helvétique, qui ne renonceraient pour rien au monde à dévaler les pentes sur leurs lattes, quel qu'en soit le prix à payer.

Or, ce prix, justement, est de plus en plus cher. Au sens propre, déjà. Entre l'équipement, le forfait des remontées mécaniques, le restaurant, etc., il faut de nos jours débourser une fortune pour passer ne serait-ce qu'une journée au ski en famille. C'est en train de devenir un luxe inabordable pour de nombreux ménages écrasés par l'inflation, la hausse continue des primes d'assurance maladie et autres joyeusetés. Tout ça pour un plaisir qui n'en est plus vraiment un. Il faut se lever aux aurores pour faire la queue sur la route, faire la queue à la caisse pour acheter son forfait, et au final, passer moins de temps sur les pistes qu'à faire la queue au pied du téléski, bousculé par des abrutis qui veulent vous dépasser. Puis, encore faire la queue à la buvette d'alpage pour une assiette de spaghetti trop cuits ou de rösti dégoulinants de graisse et, en fin de journée, refaire la queue sur la route.

Et surtout, il y a le prix environnemental. Quand elles ne mettent pas la clé sous la porte par pénurie d'or blanc, la plupart des stations de ski ne survivent que grâce aux canons à neige. Gourmands en eau et en énergie - sans parler de la pollution des additifs chimiques parfois utilisés - ceux-ci sont une absurdité écologique à l'heure où les ressources naturelles sont sous pression. En particulier l'eau, qui se raréfie, même en Suisse. Et pour quel résultat en fin de compte? Une neige dite «de culture» qui colle aux skis et est loin de procurer les sensations de glisse d'une authentique poudreuse. Cela vaut-il encore la peine de défigurer le paysage avec des alignées de pylônes qui ne servent que trois mois par an, et de bétonner la montagne en multipliant les immeubles pour vacanciers? Faut-il encore apprendre à skier aux plus jeunes générations, en sachant que c'est un loisir qu'elles n'auront plus la possibilité ou les moyens de pratiquer à l'âge adulte, parce qu'il n'y aura plus assez de neige ou qu'il faudra aller trop loin pour en trouver? Songez-y au moment de remplir votre bulletin de vote sur l'initiative «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires», le 9 février. ■

QUAND L'HIVER IMPOSE SON RYTHME



L'INSTANTANÉ

Photo Olivier Vogelsang

Le Châble (Valais), 31.12.2024. Figé! Pelle mécanique emprisonnée par la neige et la glace. On ne parlera jamais assez des conditions parfois difficiles que les travailleurs doivent endurer sur les chantiers. La nature est là pour nous le rappeler. ■

VICTOIRE D'ÉTAPE POUR LE DROIT DE MANIFESTER À FRIBOURG

Statuant sur un recours, la Préfecture de la Sarine a jugé qu'un organisateur de manifestation n'avait pas à payer les frais de police.

Antoine Grosjean

C'est un signal encourageant pour la reconnaissance des libertés fondamentales. La Préfecture de la Sarine a donné gain de cause à un organisateur de manifestation qui contestait les frais de police facturés par la Ville de Fribourg pour un événement ayant eu lieu en 2023. Dans le canton, quiconque souhaite organiser un rassemblement sur le domaine public doit en effet s'acquit-

ter d'émoluments pour l'intervention des forces de l'ordre dans la gestion du trafic routier. La facture peut s'élever à près de 1500 francs. Une pratique dénoncée par la gauche, les syndicats, la Grève féministe et d'autres organisations réunies depuis mai 2024 au sein de la coalition pour le droit de manifester. Pour celle-ci, de tels émoluments constituent une restriction à l'exercice de ce droit fondamental. En novembre, la Préfecture de la Sarine lui a donc donné raison

et annulé la facture en question. «Je me félicite de constater qu'il y a encore des magistrats fribourgeois qui connaissent leur métier, commente François Clément, secrétaire régional d'Unia Fribourg, qui fait partie de la coalition. Cette pratique est illégale.» Un autre recours est encore pendant devant le Tribunal cantonal, car les organisateurs de manifestations sont doublement ponctionnés, par les polices municipale et cantonale. «Nous sommes prêts à aller jusqu'au Tribu-

nal fédéral, voire jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme si nécessaire, confie Adrien Folly, membre de la coalition fribourgeoise pour le droit de manifester. Faire payer des frais de police pour une manifestation relevant de la liberté d'expression est contraire à la Constitution et au droit international. A notre connaissance, Fribourg est le seul canton de Suisse à le faire.» Cette pratique est également contestée au niveau politique, puisque les députés Alexandre Berset (les Verts) et

Grégoire Kubski (PS) ont déposé au Grand Conseil une motion demandant son abolition. Le Conseil d'Etat, qui devait se prononcer sur ce texte à la fin d'octobre, s'est vu octroyer un délai supplémentaire. En revanche, depuis le 1^{er} janvier, les associations et les organisations à but non lucratif ne doivent plus payer de taxe pour l'utilisation du domaine public, ce qui alourdisait encore la facture pour les manifestations. ■

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



La gastronomie de palace sélectionnait les carottes pour leur vécu.

«CETTE AUGMENTATION EST CLAIREMENT INSUFFISANTE»

Le Tribunal arbitral a fixé les salaires minimums dans l'hôtellerie-restauration, tranchant en faveur d'une hausse de 1,1%. Déception d'Unia.

Sonya Mermoud

«L'augmentation est clairement insuffisante. Nous sommes très déçus.» Corespondante du secteur tertiaire d'Unia, Mauro Moretto réagit à la décision du Tribunal arbitral. Celui-ci a tranché en faveur d'une hausse des salaires minimums dans l'hôtellerie-restauration de 1,1% correspondant au renchérissement annuel moyen. Pour mémoire, il avait été saisi en juin dernier, les partenaires sociaux du domaine n'étant pas parvenus à un accord sur une majoration des rémunérations plancher. «Nous attendons encore de connaître ses motivations mais, insiste le syndicaliste, les salaires minimums 2025 sont bien en deçà de nos attentes.» L'insatisfaction est d'autant plus grande que la branche se porte très bien.

RECORD DE NUITÉES

«L'an dernier et en 2023, le secteur a battu des records en termes de nuitées, dépassant son niveau d'avant-Covid. Si ce n'est pas maintenant le moment de prévoir des hausses, alors quand?» interroge le syndicaliste, rappelant que, lors des négociations menées au printemps passé, les représentants des travailleurs avaient en plus de la compensation au coût de la vie - alors évalué à 1,4% - réclamé 100 francs supplémentaires par mois. Les associations patronales n'avaient pas été prêtes à accepter une telle hausse. Au terme de quatre rondes, Unia, Syna et Hotel & Gastro Union et les associations d'employeurs - GastroSuisse, HotellerieSuisse et Swiss Catering Association - avaient mis un terme aux pourparlers, dans l'incapacité de s'entendre. «Ce 1,1% est un strict



Unia estime que la hausse de 1,1% ne permet pas d'obtenir sur le moyen terme des salaires minimums suffisants pour vivre, et encore moins de résoudre les multiples problèmes auxquels la branche est confrontée, comme la pénurie de main-d'œuvre.

minimum. Ce résultat ne permet pas d'obtenir sur le moyen terme des salaires minimums suffisants pour vivre, et encore moins de résoudre les multiples problèmes auxquels la branche est confrontée», commente encore Mauro Moretto, estimant que l'attractivité du domaine, déjà entamée par des

bas salaires et des conditions de travail difficiles, continuera à diminuer. «La pénurie de main-d'œuvre s'aggravera d'autant plus.»

REMETTRE L'OUVRAGE SUR LE MÉTIER

Quoiqu'il en soit, l'augmentation prévue entrera en vigueur le 1^{er} février et,

pour les contrats saisonniers, au début de la saison estivale. Pour des raisons administratives, la majoration n'est pas rétroactive, précisent les partenaires sociaux dans un communiqué de presse commun. Après relèvement, les salaires minimums se situeront dans une fourchette allant

de 3706 francs brut pour le personnel non qualifié à 5282 francs pour les employés ayant réussi un examen professionnel. «De nouvelles négociations salariales pour les rémunérations 2026 débuteront ce printemps», ajoute Mauro Moretto, invitant d'ores et déjà les délégués Unia du domaine à participer à la Conférence de branche programmée le 3 mars. Le syndicat table par ailleurs sur un renouvellement de la Convention collective nationale de travail couvrant quelque 250 000 collaboratrices et collaborateurs. Et se mobilisera pour que cet accord intègre un renchérissement automatique des salaires minimums et effectifs. Du pain sur la planche en perspective... ■

HÔTELLERIE-RESTAURATION: PARTICIPEZ À UN SONDEAGE

Adaptation annuelle des salaires, semaine de 40 heures, fin du travail sur appel, suppléments pour le dimanche, etc. Que faut-il changer dans l'hôtellerie-restauration? Pour connaître les principales revendications du personnel de la branche et en vue d'un renouvellement de la Convention collective nationale de travail, Unia a lancé un sondage et invite les travailleuses et les travailleurs concernés à y prendre part. ■

Sondage: unia.ch/fr/professions-branches/hotellerie-restauration/revendications-ccnt

Travailler un dimanche par mois dans les magasins? Les syndicats disent non

Après la commission de l'économie du Conseil des Etats, celle du National vote aussi pour élargir l'ouverture des commerces de quatre à douze dimanches par an.

Antoine Grosjean

Mauro Moretto, corespondante du secteur tertiaire d'Unia, déplorait le fait que cette augmentation du travail dominical - déjà refusée par le peuple à plusieurs reprises - dégrade les conditions de travail du personnel de vente et sape la protection de sa santé. Pour le syndicat, la majorité de la commission «ignore la réalité suisse». «Aujourd'hui, de nombreux cantons ne font même pas usage des quatre ouvertures dominicales en vigueur», souligne-t-il dans un communiqué, avant de rappeler qu'une «écrasante majorité de près des trois quarts des votations sur les horaires d'ouverture des commerces se sont soldées par un rejet au niveau cantonal et communal». De plus, l'idée des douze dimanches ouverts, déjà proposée en 2021 dans le cadre de la loi sur le Covid, avait alors été rejetée tant par le Conseil des Etats que par le National. Corespondante du commerce de détail à Unia, Anne Rubin note que «cette

loi sur le travail, contre seulement deux qui y étaient opposés. Unia déplore le fait que cette augmentation du travail dominical - déjà refusée par le peuple à plusieurs reprises - dégrade les conditions de travail du personnel de vente et sape la protection de sa santé. Pour le syndicat, la majorité de la commission «ignore la réalité suisse». «Aujourd'hui, de nombreux cantons ne font même pas usage des quatre ouvertures dominicales en vigueur», souligne-t-il dans un communiqué, avant de rappeler qu'une «écrasante majorité de près des trois quarts des votations sur les horaires d'ouverture des commerces se sont soldées par un rejet au niveau cantonal et communal». De plus, l'idée des douze dimanches ouverts, déjà proposée en 2021 dans le cadre de la loi sur le Covid, avait alors été rejetée tant par le Conseil des Etats que par le National. Corespondante du commerce de détail à Unia, Anne Rubin note que «cette

branche est d'ores et déjà confrontée à une forte pression, à des plans de travail précaires, à des bas salaires et au manque de personnel». Pour elle, davantage de travail dominical ne ferait qu'aggraver cette pénibilité, et compromettre la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Unia considère que la protection de la santé doit être renforcée, et non affaiblie: «Nous sommes dans une démarche claire de prévention du stress et du risque de burnout», confie Leena Schmitter, corespondante du commerce de détail. L'Union syndicale suisse dénonce de son côté une «attaque frontale contre les dimanches chômés» et «un bel exemple de tactique du salami», qui vise à introduire insidieusement, par petites étapes, le travail dominical dans toutes les branches et professions. ■

Migros: chiffre d'affaires record, mais à quel prix pour le personnel?

Le 17 janvier, Migros a dévoilé son chiffre d'affaires 2024 le qualifiant ainsi «en nette augmentation par rapport à un exercice précédent pourtant déjà très bon». Les mots du géant orange en disent long sur sa satisfaction. Le montant? 32,5 milliards de francs, en hausse de 1,6%. Un résultat record qui contraste avec les 1500 suppressions de postes annoncés, et d'autres à venir, par le leader du commerce de détail depuis une année. «Avec une telle croissance des ventes, les annonces de licenciements massifs paraissent d'autant plus indécentes», déclare Unia dans un communiqué. Le syndicat précise que «les conditions de travail se dégradent aussi de manière inquiétante dans les magasins: pressions, particulièrement sur le personnel plus âgé; densification du travail; objectifs intenables pour les employés». Unia demande donc à Migros de renoncer aux licenciements, de mettre fin aux pressions sur les employés et d'accepter un véritable dialogue social. Cent ans après la création de Migros, que sont devenues les valeurs de coopération, de solidarité et de responsabilité sociale dont s'est toujours targué le géant orange? «Ces principes ont été mis de côté au profit d'une expansion rapide et désordonnée du groupe. Ce sont

maintenant les employés licenciés ou mis sous pression qui paient ces erreurs stratégiques», explique Leena Schmitter, corespondante du commerce de détail chez Unia. A l'occasion de son centenaire, Migros transforme son nom en «Merci» pour remercier sa clientèle et le personnel. Or, Unia attend plus qu'un simple remerciement. «A la place de ces actions marketing, nous souhaitons la mise en place d'améliorations concrètes pour le personnel», explique Anne Rubin, corespondante du commerce de détail chez Unia. Soit: renoncer aux licenciements; accompagner plus activement les employés licenciés en leur trouvant des emplois équivalents au sein de Migros; réduire les pressions à la production et la densification du travail pour protéger la santé des employés, en particulier celle des plus âgés; augmenter les salaires. Le syndicat demande également d'ouvrir «un réel dialogue social avec tous les représentants légitimes des employés pour un véritable partenariat social chez le plus grand employeur privé de Suisse». Et de souligner: «Migros doit accepter que ses salariés s'organisent avec les syndicats de leur choix.» ■ AA